



Université de Strasbourg
FACULTÉ DE PHARMACIE

N° d'ordre : _____

MÉMOIRE DE DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

—

LA PHARMACIE EN ALSACE DE 1803 À 2024

Présenté par Théau Delmouly

Soutenu le 17/01/2025 devant le jury constitué de

Monsieur le Professeur **Jean-Marc Lessinger**, Président

Monsieur le Docteur **Matthieu Fohrer**, Directeur de thèse

Madame le Docteur **Émilie Sick**, Membre du jury

Monsieur le Docteur **Rémy Jadot**, Membre du jury

Approuvé par le Doyen et
Par le Président de l'Université de Strasbourg



Mise à jour sept. 2024

Doyen	Esther KELLENBERGER
Directeurs adjoints	Julien GODET
	Béatrice HEURTAULT
	Emilie SICK
Directeur adjoint étudiant	Léo FERREIRA-MOURIAUX
Responsable administrative	Rachel MOUEZY

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Professeurs :

Philippe	BOUCHER	Physiologie
Nathalie	BOULANGER	Parasitologie
Line	BOUREL	Chimie thérapeutique
Pascal	DIDIER	Biophotonique
Saïd	ENNAHAR	Chimie analytique
Valérie	GEOFFROY	Microbiologie
Philippe	GEORGEL	Bactériologie, Virologie
Béatrice	HEURTAULT	Pharmacie galénique
Esther	KELLENBERGER	Bio-Informatique
Maxime	LEHMANN	Biologie cellulaire
Eric	MARCHIONI	Chimie analytique
Rachel	MATZ-WESTPHAL	Pharmacologie
Francis	MEGERLIN	Droit et économie pharm.
Yves	MELY	Physique et Biophysique
Nathalie	NIEDERHOFFER	Pharmacologie
Jean-Yves	PABST	Droit Economie pharm.
Françoise	PONS	Toxicologie
Valérie	SCHINI-KERTH	Pharmacologie
Florence	TOTI	Pharmacologie
Thierry	VANDAMME	Biogalénique
Catherine	VONTHRON	Pharmacognosie
Pascal	WEHRLÉ	Pharmacie galénique

Professeurs-praticiens hospitaliers

Julien	GODET	Biostatistiques - science des données
Jean-Marc	LESSINGER	Biochimie
Bruno	MICHEL	Pharm. clinique santé publique
Pauline	SOULAS-SPRAUEL	Immunologie
Geneviève	UBEAUD-SÉQUIER	Pharmacocinétique

Enseignants contractuels

Alexandra	CHAMPERT	Pharmacie d'officine
Matthieu	FOHRER	Pharmacie d'officine
Philippe	GALAIS	Droit et économie pharm.
Philippe	NANDE	Ingénierie pharmaceutique
Caroline	WEHRLÉ	Pharmacie d'officine

Maîtres de Conférences :

Nicolas	ANTON	Pharmacie biogalénique
Fareeha	BATOOL	Biochimie
Martine	BERGAENTZLÉ	Chimie analytique
Elisa	BOMBARDA	Biophysique
Auréli	BOURDERIOUX	Pharmacochimie
Emmanuel	BOUTANT	Virologie et Microbiologie
Véronique	BRUBAN	Physiologie et physiopath.
Anne	CASSET	Toxicologie
Thierry	CHATAIGNEAU	Pharmacologie
Manuela	CHIPER	Pharmacie biogalénique
Guillaume	CONZATTI	Pharmacie galénique
Félicie	COTTARD	Biotechnologie pharmaceutique
Marcella	DE GIORGI	Pharmacochimie
Serge	DUMONT	Physiologie cellulaire
Gisèle	HAAN-ARCHIPOFF	Plantes médicinales
Célien	JACQUEMARD	Chémoinformatique
Julie	KARPENKO	Pharmacochimie
Sergio	ORTIZ AGUIRRE	Pharmacognosie
Sylvie	PERROTEY	Parasitologie
Romain	PERTSCHI	Chimie en flux
Frédéric	PRZYBILLA	Biostatistiques
Patrice	RASSAM	Microbiologie
Eléonore	REAL	Biochimie
Andreas	REISCH	Biophysique
Ludivine	RIFFAULT-VALOIS	Analyse du médicament
Carole	RONZANI	Toxicologie
Emilie	SICK	Pharmacologie
Yaouba	SOUAIBOU	Pharmacognosie
Maria-Vittoria	SPANEDDA	Chimie thérapeutique
Jérôme	TERRAND	Physiopathologie
Nassera	TOUNSI	Chimie physique
Auréli	URBAIN	Pharmacognosie
Bruno	VAN OVERLOOP	Physiologie
Maria	ZENIOU	Chimiogénomique

Maîtres de conférences - praticiens hospitaliers

Julie	BRUNET	Parasitologie
Pierre	COLIAT	Production de méd. anticancéreux
Nelly	ÉTIENNE-SELLOUM	Pharmacologie- pharm. clinique
Vincent	GIES	Immunologie
Damien	REITA	Biochimie

Assistants hospitaliers universitaires

Abdelmalek	BENDJAMA	Production de méd. anticancéreux
Maxime	PETIT	Pharmacotechnie

SERMENT DE GALIEN

JE JURE,

en présence des Maîtres de la Faculté,
des Conseillers de l'Ordre des Pharmaciens
et de mes condisciples :

D'honorer ceux qui m'ont instruit
dans les préceptes de mon art et de
leur témoigner ma reconnaissance en
restant fidèle à leur enseignement ;

D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique,
ma profession avec conscience et de respecter non
seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles
de l'honneur, de la probité et du désintéressement ;

De ne dévoiler à personne les secrets
qui m'auront été confiés et dont j'aurai eu
connaissance dans la pratique de mon art.

Si j'observe scrupuleusement ce serment,
que je sois moi-même honoré
et estimé de mes confrères
et de mes patients.

Remerciements

Cette thèse aura été mon dernier baroud d'honneur pour la grande Dame, j'ai cherché à faire de ce travail un manuel pratique de l'Histoire de l'H₂S et dans un sens plus large pour la faculté de pharmacie de Strasbourg. On n'entre pas dans la pharmacie ex nihilo, nous sommes toutes et tous les héritiers de cette histoire si particulière. Pour mieux appréhender le présent il faut comprendre le passé et s'en imprégner.

J'aimerais honorer toutes les personnes qui m'auront lors de ces six années permis de devenir la personne et (bientôt) le pharmacien que je suis aujourd'hui.

Merci à mon directeur de thèse, Matthieu Fohrer et par extension à tout mon jury de m'avoir accompagné dans la réalisation et la soutenance de celle-ci.

Merci à monsieur Kuballa, ancien du FLFP et de l'H₂S qui aura été l'un des initiateurs de ce travail. J'espère que vos recherches et contributions à l'histoire de la pharmacie alsaciennes ne seront pas oubliées.

Un grand merci à ma famille, en particulier à mes parents adorés et à mes sœurs très chéries de m'avoir soutenu et supporté lors de ces longues études. Promis papa j'arrête d'être un parasite pour tes finances. Promis maman je continuerai de venir à la maison. Promis Mélanie, qui a passé autant de temps à relire et à corriger cette thèse que j'en ai mis à la rédiger ; je vais réapprendre à écrire correctement français et pouvoir te gâter pour tous les Noëls à venir. Promis Alysée je t'appellerai plus souvent.

Merci à toi Juliette de m'avoir supporté toutes ces années. Tu es devenue (pas tout à fait encore) une incroyable pharmacienne en plus d'être une superbe personne et je suis fier de toi. Hâte d'être présent à ta thèse. J'espère être à tes côtés pour des années encore, je t'aime.

Merci aux copains, Urbi, Celya, Simon, Alex, Sacha, Laitue, et à tous les autres que je n'aurais pas la place de citer. Je n'ai probablement pas choisi les plus malins mais à coup sûr j'aurais eu de la chance de vous avoir. Merci aux soirées à la K'fet ou ailleurs et aux longues discussions sur des sujets plus ou moins sérieux. Pas merci aux lendemains de soirées s'étant finies (beaucoup trop) tôt à l'Anex (une petite pensée pour Tar). Un grand merci à toute la famille Damour et en particulier à mon parrain Perpi Cu, mon parrain de cœur Dop Lalak, et à mes deux fillots Celya et Alexandre et à toute ma descendance (qui s'annonce particulièrement stupide cela étant dit).

Une reconnaissance éternelle à l'H₂S et ses bureaux, merci pour toutes ces années de service et pour tous les enseignements que j'ai pu en tirer. H₂S über alles !

Un grand merci à certains enseignants de la composante. En particulier au Dr Sick (bientôt professeur, espérons), merci pour tout votre travail dans cette faculté et pour tous les conseils que vous m'aurez apportés. « Le renouveau a toujours été d'abord un retour aux sources » en espérant que les temps changent, à bon entendeur.

Merci également, à toutes les pharmacies et leurs équipes qui m'auront formé et permis d'être le (presque) pharmacien que je suis aujourd'hui. Merci à la pharmacie du Soleil, la pharmacie du Lion, et la pharmacie de la Charmille, et en particulier à Guillaume et Manu, merci pour vos enseignements : j'espère devenir un aussi bon pharmacien que vous.

Table des matières

<i>Liste du personnel enseignant</i>	2
<i>Serment de Galien</i>	3
<i>Remerciements</i>	4
<i>Table des matières</i>	6
<i>Liste des abréviations</i>	8
<i>Liste des tableaux et des figures</i>	9
1 Introduction	11
2 1803 à 1870 : la fondation de la pharmacie moderne	12
2.1 La pharmacie au début du XIX^{ème} siècle et la fondation de l'École de pharmacie de Strasbourg	12
2.1.1 L'enseignement pharmaceutique après la Révolution française de 1789	12
2.1.2 La loi du 21 Germinal de l'an XI et l'ère napoléonienne	14
2.1.3 La fondation de l'École de pharmacie de Strasbourg	16
2.1.4 Les réformes successives de l'École de Pharmacie strasbourgeoise	18
2.1.4.1 L'ordonnance du 28 novembre 1835.....	18
2.1.4.2 L'ordonnance du 27 septembre 1840	18
2.1.4.3 Le décret du 22 août 1854.....	19
2.1.5 L'enseignement de la Pharmacie à l'École impériale du service de santé militaire	19
2.2 Quelques figures importantes de la pharmacie en Alsace au XIX^{ème} siècle	22
2.2.1 Charles Gerhardt	22
2.2.2 Junichiro Shimoyama.....	23
2.2.3 Frédéric Kirschleger.....	24
2.2.4 Friedrich August Flückiger	24
3 1871 à 1918 : l'Alsace-Moselle sous le régime impérial	27
3.1 L'annexion de L'Alsace-Lorraine à l'Allemagne et la fin de l'université française	27
3.1.1 Les conséquences du conflit franco-prussien de 1870.....	27
3.1.1.1 Le déroulé du conflit	27
3.1.1.2 Conséquences sur la pharmacie alsacienne-mosellane	28
3.1.2 La tentative de fondation d'une école autonome de pharmacie à Strasbourg.....	28
3.1.3 La naissance de l'École supérieure de Pharmacie de Nancy	31
3.1.4 La <i>Kayser Wilhelms Universität</i> et la germanisation de Strasbourg	32
3.2 Les rassemblements et mouvements francophiles	34
3.2.1 La Société des Élèves en Pharmacie d'Alsace-Lorraine (SEPAL)	35
3.2.1.1 Le discours d'entrée en fonction de Camille Anaclet Jehl.....	36
3.2.1.2 La première photographie des membres de la SEPAL.....	41
3.2.1.3 Le bilan de la Société des Élèves en Pharmacie d'Alsace-Moselle.....	43
3.2.2 La fondation de la <i>Pharmaceuten Verein Elsass-Löthringen</i> (PVEL) et la naissance du <i>Hazweiess</i>	44
3.2.2.1 Les statuts de la société	44
3.2.2.2 La naissance du <i>Hazweiess</i> (H ₂ S)	45
3.2.2.3 Les activités du PVEL.....	50
3.2.2.4 Le congrès de Nancy en 1909	52
3.2.2.4.1 La visite des étudiants de Nancy en février 1909.....	52
3.2.2.4.2 Arrivée et accueil à Nancy	52
3.2.2.4.3 Déroulement du 2 ^{ème} Congrès des Étudiants en Pharmacie	54
3.2.2.4.4 L'arrivée de la faluche en Alsace.....	55
4 1918 - 1939 : l'entre-deux guerres et la refrancisation de la pharmacie	57

4.1	Le rattachement de l'Alsace-Moselle à la France	57
4.1.1	De la liesse générale au « malaise alsacien »	57
4.1.2	La re francisation de la pharmacie alsacienne	58
4.1.2.1	Les évolutions législatives en France depuis la guerre de 1870 – 1871	58
4.1.2.1.1	1874 : La création des Facultés Mixtes	58
4.1.2.1.2	1875 : Création des Écoles de Plein Exercice	58
4.1.2.1.3	1878 : Création du Diplôme Supérieur de Pharmacie et Fin de la Tutelle Médicale 58	
4.1.2.1.4	1898 : Création du Doctorat d'Université en Pharmacie	59
4.1.2.2	Les évolutions législatives en France dans l'entre-deux guerres	59
4.1.2.2.1	1920 : Transformation des écoles Supérieures en Facultés de Pharmacie	59
4.1.2.2.2	1939 : Instauration du Doctorat d'État en Pharmacie	59
4.2	L'Achedeuxess et l'AAEPS, la recherche d'identité des étudiants en pharmacie alsaciens 60	
4.2.1	Le renouveau du H ₂ S	60
4.2.2	La fondation de l'AAEPS dite H ₂ S et ses activités dans l'entre-deux guerres	61
5	1939-1945 : la Seconde Guerre mondiale	63
5.1	La migration de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand.....	63
5.1.1	L'installation de l'Université strasbourgeoise	64
5.1.2	L'Université de Strasbourg après l'armistice du 22 juin 1940.....	64
5.1.3	La résistance des étudiants strasbourgeois à Clermont	66
5.1.4	Rafles du 25 juin et du 25 novembre 1943	66
5.2	La Reichsuniversität	68
5.2.1	La fondation de « l'Université du diable »	68
5.2.2	Les facultés de pharmacie et de médecine dans la Reichsuniversität	69
5.3	La loi de 1941 relative à l'exercice de la pharmacie	71
5.3.1	Instances corporatistes	71
5.3.2	Régulation de la profession.....	72
6	1945 – 2024 : l'après-guerre et la renaissance des traditions estudiantines	73
6.1	Quelques évolutions de la pharmacie après 1945.....	73
6.1.1	Les évolutions de l'enseignement de la pharmacie après la Seconde Guerre mondiale.....	73
6.1.2	Les évolutions principales du métier de pharmacien d'officine de 1945 à nos jours	74
6.2	La renaissance de l'AAEPS dite H₂S.....	75
6.3	La renaissance du folklore pharmaceutique et la création du Banquet moderne des étudiants en pharmacie.....	76
6.4	La faculté de pharmacie de nos jours.....	77
6.4.1	Une faculté à la pointe de la recherche et des enjeux de la science	77
6.4.2	L'H ₂ S et l'écosystème associatif de la faculté	78
6.4.2.1	L'AAEPS dite H ₂ S de nos jours.....	78
6.4.2.2	Dionysos à Galien	79
6.4.2.3	Humani'care.....	79
6.4.2.4	Med'advice.....	79
7	Conclusion.....	80
	Bibliographie.....	81

Liste des abréviations

SEPAL : Société des Élèves en Pharmacie d'Alsace-Lorraine

AAEPS : Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg

PVEL : Pharmaceuten Vereins Elsass-Löthringen

FLFP : Front de Libération du Folklore en Pharmacie

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

INSERM : Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale

AGES : Assemblée Générale des Étudiants de Strasbourg

AFGES : Assemblée Fédérative Générale des Étudiants de Strasbourg

UMR : Unités Mixtes de Recherche

PACES : Première Année Commune aux Études de Santé

Liste des tableaux et des figures

Figure 1 : l'ancien Grand Séminaire

Figure 2 : Plan de l'ancienne École de Pharmacie

Figure 3 : Ancienne École impériale du service de santé militaire

Figure 4 : Charles Gerhardt

Figure 5 : Junichiro Shimoyama

Figure 6 : Frédéric Kirschleger

Figure 7 : Friedrich August Flückiger

Figure 8 : Bas-relief de Friedrich August Flückiger

Figure 9 : Carte de l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1871

Figure 10 : Palais académique de Nancy

Figure 11 : Plan du campus Wilhelmien

Figure 12 : Plan des extensions de l'hôpital civil

Figure 13 : Étendard de la SEPAL

Figure 14 : Photographie de la SEPAL du 3 août 1873

Figure 15 : Actuel 3 rue de l'ail à Strasbourg, ancienne Salle Roth

Figure 16 : Insigne du P.V.E.L. (*Hazweiess* n°32, 28 février 1895)

Figure 17 : Première de couverture du *Hazweiess* n°1 (28 mars 1894)

Figure 18 : Page 4 du *Hazweiess* n°61 (11 décembre 1894) « Histoire véritable et bien émouvante de la belle H₂S »

Figure 19 : page 11 du *Hazweiess* n° 125 (1^{er} juin 1903), la « Naissance du *Hazweiess* »

Figure 20 : page 7 du *Hazweiess* n° 122 (1^{er} février 1903), « Banquet annuel des étudiants alsaciens-lorrains »

Figure 21 : 1^{ère} page du *Hazweiess* n° 195 (1^{er} juin 1909)

Figure 22 : page 3 du *Hazweiess* n° 195 (1^{er} juin 1909), le monôme place Stanislas à Nancy

Figure 23 : page 4 du *Hazweiess* n° 214 (1^{er} février 1911), « Le béret de l'étudiant »

Figure 24 : « Le passage du Rhin, 1918, retour au pays natal » par Hansi

Figure 25 : Anciens locaux de la faculté de pharmacie, rue Saint Georges

Figure 26 : Première de couverture du H₂S n° 249 (avril 1920)

Figure 27 : Étendard de l'AAEPS

Figure 28 : Hôtel-Dieu à Clermont-Ferrand

Figure 29 : Faluche de l'étudiante en pharmacie Celya Tikrade dite « John Soulya »

Figure 30 : Photographie d'Albert Graf parut dans l'H₂S en 1949

Figure 31 : Photographie de Georges Huss parut dans l'H₂S en 1949

Figure 32 : La cérémonie d'inauguration de la Reichsuniversität

Figure 33 : Cours inaugural de la Faculté de médecine de la Reichsuniversität de Strasbourg par le doyen Johannes Stein

Figure 34 : Premier numéro de « l'Héroïne »

Figure 35 : Faculté de pharmacie de Strasbourg

Figure 36 : K'fet Hotzeplotz

Figure 37 : Photographie des membres du FLFP au 1^{er} Banquet le 6 décembre 1967 à la salle de l'Aubette

Figure 38 : Carte postale du 32^{ème} Banquet des étudiants en pharmacie en 1998

1 Introduction

Les racines de la pharmacie alsacienne remontent loin dans l'Histoire. Déjà sous l'Ancien Régime, la formation des apothicaires était cadrée, mêlant apprentissage et compagnonnage, et placée à Strasbourg sous le contrôle institutionnel du *Collegium Medicum*. Cependant, au XIX^{ème} siècle, sous l'influence des réformes napoléoniennes, la pharmacie moderne a émergé. La loi du 21 Germinal de l'an XI (21 avril 1803) a posé les bases d'une structuration de la profession en France, instituant des écoles de pharmacie à Paris, Montpellier et Strasbourg, et établissant le monopole pharmaceutique, toujours en vigueur aujourd'hui. Strasbourg, choisie pour son rôle stratégique et son riche passé scientifique, est ainsi devenue un centre majeur de la formation pharmaceutique.

Malgré tout, cette trajectoire a été régulièrement perturbée par des événements politiques majeurs, comme l'annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne en 1871. Après la guerre franco-prussienne, ce changement de régime introduit une germanisation des institutions et des pratiques. Cette période a mis à l'épreuve les pharmaciens alsaciens, confrontés à la suppression des distinctions entre pharmaciens de première et de seconde classe et à l'arrivée de pharmaciens allemands, modifiant l'équilibre de la profession dans la région. En dépit de ces changements, les pharmaciens alsaciens ont su préserver leur identité et ont lutté pour maintenir une continuité « à la française » dans leur pratique. On pourra noter par exemple la création d'une École autonome de pharmacie à Strasbourg en 1871. Cette initiative, bien qu'éphémère, montre la résilience et la pugnacité de la profession face à l'adversité.

Au XX^{ème} siècle, les deux guerres mondiales ont bouleversé la région et, avec elle, la profession pharmaceutique. L'exil de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand pendant la Seconde Guerre mondiale, suivi de son retour et de sa reconstitution, symbolise la détermination des institutions alsaciennes. En parallèle, la renaissance des traditions étudiantes, telles que celles portées par l'Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg dite H₂S que ses récipiendaires appellent de nos jours respectueusement « la Grande Dame », a consolidé cet héritage culturel unique.

Aujourd'hui, la pharmacie en Alsace s'inscrit dans un contexte de mutation du système de santé français et européen. La faculté de pharmacie de Strasbourg, forte de son écosystème associatif dynamique et de ses traditions séculaires, reste un acteur clé dans ce paysage en constante évolution.

2 1803 à 1870 : la fondation de la pharmacie moderne

2.1 La pharmacie au début du XIX^{ème} siècle et la fondation de l'École de pharmacie de Strasbourg

2.1.1 L'enseignement pharmaceutique après la Révolution française de 1789

La pharmacie en Alsace et plus généralement en France fut comme d'autres professions la cible d'altérations profondes lors de la Révolution française. Sous l'Ancien Régime, la formation et la réception des élèves étaient clairement définies, avec un cursus de huit ans auprès d'un maître apothicaire (1) dont les trois premières années consistaient en un apprentissage en officine. Les cinq suivantes quant à elles étaient basées sur un compagnonnage itinérant. (2) À Strasbourg, c'était le *Collegium medicum*, fondé en 1675 par la municipalité de Strasbourg alors ville libre, qui était l'institution veillant au bon exercice de la médecine et de la pharmacie, ainsi qu'à l'enregistrement et à la réception des pharmaciens ayant suivi le cursus obligatoire. Celui-ci cesse son activité à la Révolution. En dehors de Strasbourg, la réception des pharmaciens était organisée directement par les seigneurs locaux. (3) Cependant, le décret d'Allarde du 2 mars 1791 sanctionné par le Roi Louis XVI le 17 mars 1791, supprima les droits des corporations ainsi que l'obligation des formations nécessaires à l'exercice des professions réglementées. Le décret ne faisant pas état d'exceptions, la pharmacie fut également touchée par cette mesure. Ainsi, l'alinéa 8 de l'article premier dudit décret statuait que : « *À compter du premier avril prochain ; il sera libre à toutes personnes de faire tel négoce, ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon, mais elle sera tenue de se pourvoir auparavant d'une patente, d'en acquitter le prix suivant les taux ci-après déterminés, & de se conformer aux règlements de police qui sont ou pourront être faits.* ». (4)

À ce moment-là, même si la formation d'apothicaire perdit sa valeur d'obligation légale pour exercer, les règles de pratique de la pharmacie furent toutefois maintenues. Mais, face aux dérives et abus s'étant produites dans la profession dans cette courte période, il fut rapidement décidé d'un retour à la situation initiale par les décrets des 14 et 17 avril 1791 dans un but de préservation de la santé publique. Ce retour en arrière participa grandement à la préservation du système de santé de l'époque et à la lutte contre le charlatanisme déjà entamée sous l'Ancien Régime. (5)

Puis en fin d'année 1794, dans le contexte des guerres de la révolution qui opposa la jeune République française aux autres puissances européennes de l'époque, Antoine-François Fourcroy, membre du Comité de salut public, fut chargé de faire un rapport sur l'état des corps militaires destinés à la santé des armées. (6) Dans celui-ci, il dépeint la situation où les officiers de santé, dont près de six cents ont été victimes des récents conflits, sont insuffisamment remplacés et commencent à faire défaut au bon fonctionnement des armées républicaines. A-F Fourcroy préconisa dès lors la création d'une

école centrale de santé réunissant l'enseignement de la médecine et de la chirurgie. À la suite de ses travaux, le gouvernement en poste décida de fonder des écoles de santé à Paris, Montpellier et Strasbourg, anciennes villes universitaires ayant abrité des enseignements de médecine. Ceci afin de former suffisamment de praticiens militaires

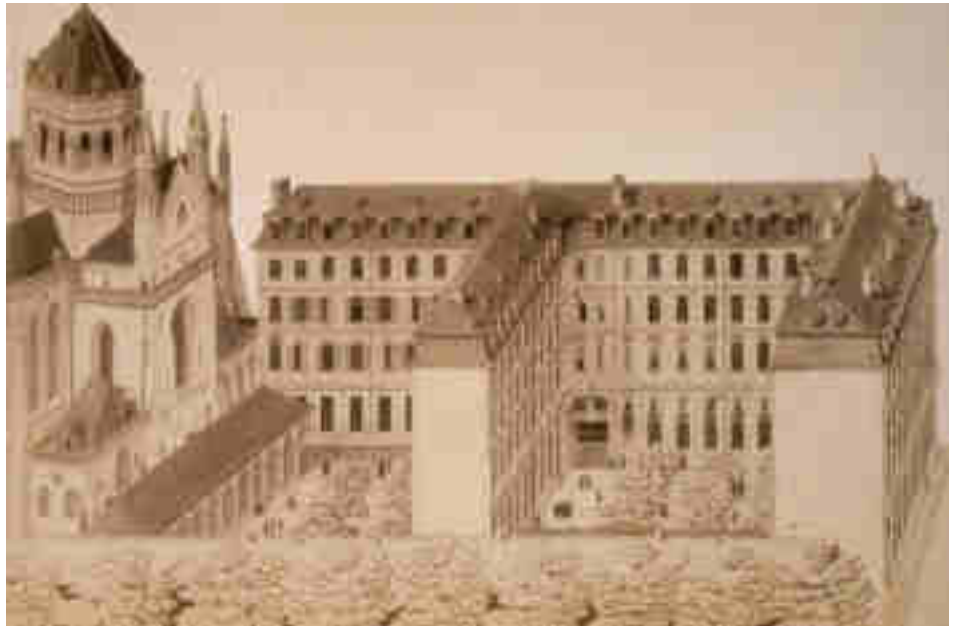


Figure 1 : l'ancien Grand Séminaire
Source : www.grandséminaire.alsace

nécessaires au bon fonctionnement des armées. À Strasbourg, une telle école trouva sa place dans l'ancien Grand Séminaire, rue des Frères dont le bâtiment subsiste encore à l'heure actuelle.

Dès la mise en place de ces écoles, Fourcroy en exclut explicitement l'art pharmaceutique car selon lui : « le comité ne vous propose point de comprendre les pharmaciens, [...] et parce qu'aussi les études pour l'exercice de la médecine et de la chirurgie sont beaucoup plus étendues que celles qui sont nécessaires à la pharmacie. Cette profession a d'ailleurs, à Paris, une école toujours ouverte ». En effet, bien que le Collège de pharmacie de Paris ait perduré sous forme « d'École gratuite de Pharmacie » (5), à Strasbourg, les seules traces d'organes de réception et d'enregistrement des praticiens sont des jurys composés par les autorités révolutionnaires locales et destinés à cet effet. On peut ainsi trouver dans la thèse de docteur en Pharmacie de G. Humbert (7), la « Délibération de l'Administration de Département du Bas-Rhin du 9 du mois de Prairial de l'An 5 de la République française une et indivisible » :

« Nous soussignés, nommés par la Délibération de l'Administration du 21. Messidor l'an 5, et invités à scruter les connaissances du Citoyen KOEHLER de Salzbourg, intentionner de faire le métier de Pharmacien à Strasbourg, avons procédé à cet examen aujourd'hui le 26 Messidor de la susdite année, à quatre heures après- midi dans la maison du citoyen Jean HERMANN. Professeur à l'École de santé, l'un des examinateurs nommés. Pour cet effet, nous lui avons présenté premièrement différentes plantes fraîches très communes et usuelles, dont il n'a pas connu les unes et fort hésité sur les autres. Nous avons fait le même essai sur différentes drogues étrangères, parmi lesquelles pareillement il n'a pas reconnu la plupart et les plus aisées à reconnoître. Enfin voulant nous assurer de ses connoissances dans les éléments de la chymie, surtout la théorie des sels, nous avons reconnu qu'il n'avait que des idées

vagues et confuses sur ces objets. D'après tout quoi nous nous voyons obligés en notre âme et conscience de porter sur le compte du Citoyen KOEHLER le jugement que peut-être il pourra travailler comme un bon aide et compagnon sous la direction d'un maître pharmacien de quoi cependant il faudrait s'assurer en joignant aux examinateurs un pharmacien habile exercé aux manipulations pharmaceutiques et chimiques, et faisant travailler le pétitionnaire mais que l'établissement et la direction d'une sous ses yeux pharmacie ne peut pas être confié à un citoyen qui se trouve dans le cas de se rapporter aux connaissances et à la bonne foi des femmes herboristes et des droguistes et qui manquant de connaissances théoriques doit se trouver à tout moment dans les embarras sans risquer de compromettre la santé de ses concitoyens et de tromper l'attente du Médecin qui a ordonné un remède au lieu duquel un autre peut être admis très facilement par un pharmacien, dont les connaissances ne sont pas plus étendues que celles du pétitionnaire.

-

En foi de quoi, déférant à l'invitation de l'Administration, nous avons dressé le présent avis et signé de notre signature, etc. » (7)

Ce document ne fait pas mention de la décision finale au sujet du candidat mais illustre l'intrication de la pharmacie et de la médecine du fait de la composition de son jury (Lorentz, médecin ; Hermann, professeur de matière médicale ; Wiedekind, chirurgien ; Bloch, pharmacien en chef de l'Hospice civil). À ce stade, la pharmacie n'est pas considérée comme une discipline indépendante, mais au moins elle est régulée et peut continuer sa mission au service de la santé publique.

2.1.2 La loi du 21 Germinal de l'an XI et l'ère napoléonienne

La loi du 21 germinal de l'an XI (11 avril 1803) (8), promulguée par Napoléon Bonaparte, peut être considérée comme l'acte de naissance de la pharmacie moderne. Et pour cause, cette loi régit l'exercice de la pharmacie en France en complément de la déclaration royale du 25 avril 1777 jusqu'à la loi relative à l'exercice de la pharmacie du 11 septembre 1941. Le texte de 1803 pose les bases de la formation des futurs pharmaciens en établissant la formation de trois écoles de pharmacie, mais aussi la régulation de la profession par la Police de Pharmacie. Cette dernière est composée de docteurs et professeurs de l'École de médecine accompagnés par des membres de l'École de pharmacie. Un autre fait marquant de cette nouvelle législation est l'établissement du monopole pharmaceutique encore en vigueur aujourd'hui via l'article XXV :

« Nul ne pourra obtenir de Patente, pour exercer la Profession de Pharmacien, ouvrir une Officine de Pharmacie, préparer, vendre, ou débiter aucun médicament, s'il n'a été reçu suivant les formes voulues jusqu'à ce jour, ou s'il ne l'est dans l'une des Écoles de Pharmacie, ou par l'un des

Jurys, suivant celles qui sont établies par la présente Loi, et après avoir rempli les formalités qui y sont prescrites. »

Quelques mois plus tard, l'arrêté du 25 Thermidor de l'an XI pris en application de la loi du 21 Germinal (9), développe le texte d'une part sur les modalités de fonctionnement de l'enseignement pharmaceutique et d'autre part sur la Police de la Pharmacie. Il parle de ses inspections, tâches prérogatives sur les pharmaciens mais aussi sur les herboristes.

Les nouveaux établissements étaient composés d'un directeur disposant d'un mandat de cinq ans, d'un trésorier en place pour trois ans, et de trois professeurs affectés aux chaires énoncées plus bas. À ces enseignants pouvaient s'ajouter un ou deux professeurs adjoints en fonction des besoins.

Quant aux visites des officines par les personnels de l'école, celles-ci se faisaient une fois par an et pas seulement chez les pharmaciens mais également chez les droguistes et les épiciers. Leur but était de vérifier la qualité de la préparation et de la conservation des drogues et médicaments.

Cette réforme décida dès lors de la fondation de six écoles de pharmacie dans les villes de Paris, Montpellier, Strasbourg, Mayence, Gènes et Turin. Cependant les affres des guerres napoléoniennes empêchèrent la création de ces établissements dans les régions d'Italie et d'outre-Rhin et seules celles de Paris, Montpellier et Strasbourg virent le jour, si l'on exclut la brève existence de celle de Mayence (10). Elles eurent alors pour rôle la formation théorique à l'Art, ainsi que la réception & l'examen des élèves d'une part, et le souci de la bonne pratique de la profession d'autre part. Initialement, les enseignements prévus comportaient trois chaires : une de botanique et d'histoire naturelle, une de chimie et une de pharmacie. Mais très rapidement, la botanique et l'histoire naturelle se virent chacune attribuer une chaire propre.

La formation des pharmaciens pouvait alors se faire de deux manières bien distinctes. Il était obligatoire pour tout futur pharmacien de suivre un apprentissage de trois ans en pharmacie, suivis à partir de la loi de 1803, soit de cinq ans de compagnonnage constituant la formation « traditionnelle », soit de trois ans de formation universitaire à l'école de pharmacie. Ces deux parcours aboutissaient à deux ordres de pharmaciens bien distincts : les pharmaciens dits de « 1^{ère} classe » ayant suivi les enseignements d'une école de pharmacie, qui pouvaient exercer sur l'ensemble du territoire national ; et les pharmaciens dits de « 2^{ème} classe » ayant effectué les cinq années de compagnonnage et qui ne pouvaient exercer que dans le département dans lequel ils avaient été reçus. Si le statut entre ces deux parcours et leurs prérogatives étaient bien définis en 1803, l'appellation officielle de pharmacien de 1^{ère} ou de 2^{ème} classe ne fut concrétisée qu'en 1854 par le décret du 22 août 1854 (5)(5,11) qui en fit mention

pour la première fois dans un texte officiel. Les examens et les attentes étaient identiques entre les pharmaciens de 1^{ère} ou de 2^{ème} classe, à savoir : « *deux de théories, dont l'un sur les principes de l'Art, et l'autre sur la Botanique et l'Histoire naturelle des drogues simples ; le troisième, de pratique, durera quatre jours, et consistera dans au moins neuf opérations chimiques et pharmaceutiques désignées par les Ecoles ou les Jurys.* » (article XV de la loi du 21 Germinal de l'an XI (8)).

2.1.3 La fondation de l'École de pharmacie de Strasbourg

Le choix du Premier Consul de fonder une des trois écoles de pharmacie à Strasbourg n'allait pas de soi. En effet, d'autres villes en France supplantaient largement Strasbourg du point de vue démographique puisqu'elle n'était que la 9^{ème} ville de France en 1800 (12). Selon P. Bachoffner et G. Dirheimer dans la Revue d'histoire de la pharmacie (13), Strasbourg était alors une plaque tournante des armées napoléoniennes, ce qui lui conféra un net avantage géostratégique. En outre, la ville est imprégnée d'une longue histoire pharmaceutique du fait notamment de la Pharmacie du Cerf. Édifiée en 1268, elle était la plus ancienne pharmacie d'Europe avant sa fermeture en l'an 2000. On y vit se succéder par ailleurs plusieurs grands noms de la pharmacie (parmi lesquels Jacob Reinbold Spielmann, Marggraf, et quelques années plus tard Emmanuel Merck, membre la famille Merck propriétaire du laboratoire éponyme qu'il dirigea). La présence du réputé *Collegium Medicum* dans la ville, tout comme la *Pharmacopoeia argentoratensis* de 1725, et la Thériaque céleste jouèrent probablement un rôle dans ce choix de par son rayonnement dans la pharmacie française.

Quoi qu'il en soit, après la nomination de Louis Charles-René Macquart à la direction de l'établissement le 15 janvier 1804, l'École de pharmacie commença à dispenser ses enseignements dans une indifférence générale. (5) En effet, les élèves en pharmacie avaient la possibilité soit de suivre un cursus d'apprentissage en officine soit des cours théoriques. Les étudiants ne pouvaient cependant pas s'offrir ces derniers, qui en équivalent actuels étaient trop onéreux (chaque cours coûtait 36 francs environ 800 euros en 2024 et l'examen 900 francs environ 20 000 euros en 2024). En comparaison, les futurs pharmaciens qui suivaient la voie du compagnonnage (c'est-à-dire cinq années d'apprentissage en officine) ne devaient s'acquitter « que » de 200 francs pour l'examen (environ 4500 euros en 2024). (13) Dans ce contexte, très peu de pharmaciens suivirent le cursus proposé par l'École de pharmacie, qui en prime n'avait ni locaux dédiés ni moyens alloués. Bien qu'en 1811 l'école se situait dans les annexes de l'Académie, cette situation était transitoire comme en témoignent les plaintes du directeur Hecht en 1830 quant à l'absence de locaux (7). Faute d'élèves, l'institution se contenta simplement d'assurer la réception des pharmaciens jusqu'en 1835, lorsque le roi Louis Philippe réorganisa l'école strasbourgeoise.

**Liste des personnels de l'École de Pharmacie de Strasbourg de 1804 à la réorganisation de 1835
(13) :**

Directeurs :

- MACQUART 15 janvier 1804 – 12 juillet 1808
- NESTLER (père) 16 décembre 1811 – 14 mars 1824
- HAMMER 14 mars 1824 – 18 novembre 1826
- HECHT (père) 18 novembre 1826 – 28 novembre 1835

Trésoriers :

- SPIELMANN (père) 15 janvier 1804 – 21 avril 1808
- NESTLER (ainé) 29 août 1811 – 2 octobre 1832
- NESTLER (cadet) 2 octobre 1832 – 28 novembre 1835

Chaire de Botanique et d'Histoire naturelle :

- HAMMER 15 janvier 1804 – 18 novembre 1826
- SPIELMANN 29 novembre 1831 – 28 novembre 1835

Chaire de Chimie :

- HECHT 15 janvier 1804 – 28 novembre 1835

Adjoints Chimie :

- OBERLIN 15 janvier 1804 – 21 avril 1808
- NESTLER (ainé) 2 mai 1811 – 18 janvier 1832
- NESTLER (cadet) 18 janvier – 28 novembre 1835

Chaire de Pharmacie :

- NESTLER (père) 15 janvier 1804 – 14 mars 1824
- NESTLER (ainé) 18 janvier 1832 – 2 octobre 1832

Adjoints de Pharmacie :

- LEFEBVRE 15 janvier 1804 – 7 juillet 1805

2.1.4 Les réformes successives de l'École de Pharmacie strasbourgeoise

2.1.4.1 L'ordonnance du 28 novembre 1835

Comme nous l'avons vu précédemment, même si un enseignement pharmaceutique fut mis en place dès 1804, l'école n'eut pas d'élèves et se limita à recevoir les aspirants pharmaciens et de visiter les officines établies. Pour remédier à cet état de fait, le roi Louis-Philippe promulgua une ordonnance le 18 novembre 1835 concernant l'organisation de l'École de pharmacie de Strasbourg dont le but était avant tout la reprise des cours dans l'établissement.(14) Ce texte reprend et précise les modalités d'enseignement prévues par la loi du 21 Germinal de l'an XI et les développe en ajoutant de manière obligatoire la présence de professeurs adjoints affectés à une discipline (à Strasbourg, l'un est assigné à la toxicologie et l'autre à l'histoire naturelle des drogues).

Malgré l'évolution de l'aspect législatif, l'école était toujours dépourvue de locaux. Et ce n'est qu'en 1839 que la ville alloua les fonds nécessaires à la construction d'un lieu propre à l'enseignement pharmaceutique strasbourgeois. Ce dernier, terminé en 1841, se situait en face du jardin botanique de l'université au numéro deux de l'actuelle rue de l'Académie. Deux pavillons furent bâtis comportant deux salles de cours et d'examen, deux laboratoires destinés aux travaux pratiques pour les élèves et plusieurs bureaux et laboratoires destinés au corps enseignant. Aucune photo précise de ce bâtiment n'existe. Cependant, on peut retrouver les plans du bâtiment (figure 2). (15)(16) Aujourd'hui, ce lieu n'existe plus mais l'adresse abrite l'annexe de la Haute école des arts du Rhin.



Figure 2 : Plan de l'ancienne École de Pharmacie
Source : www.archi-wiki.org

2.1.4.2 L'ordonnance du 27 septembre 1840

Si les écoles de pharmacie étaient jusqu'à présent à part des institutions universitaires, l'article 1^{er} de ce texte ordonna leur rattachement aux universités préexistantes. Cette nouvelle juridiction apporta également des modifications structurelles sur l'organisation et sur l'administration des établissements d'enseignement pharmaceutique. Aux professeurs titulaires et adjoints, s'ajouta la présence d'agrégés (trois pour Strasbourg) chargés de remplacer les professeurs en cas d'empêchement, de participer à la

conception des examens, ainsi que d'assurer l'ouverture et la tenue de cours complémentaires aux enseignements déjà promulgués. Les directeurs et enseignants (sur proposition de l'école de pharmacie et de la faculté de médecine pour les professeurs) étaient dès lors nommés directement par le ministre de l'Instruction publique. Une conséquence majeure pour les futurs élèves en pharmacie résida dans l'obligation de détenir le baccalauréat pour entrer dans cette formation ; cependant, un délai transitoire fut laissé et cette mesure ne s'appliqua qu'au 1^{er} janvier 1844. Le programme d'enseignement fut clairement défini comme suit : (14)

- **Première année** : physique, chimie, histoire naturelle médicale
- **Deuxième année** : histoire naturelle médicale, matière médicale, pharmacie
- **Troisième année** : toxicologie, école pratique

2.1.4.3 Le décret du 22 août 1854

Louis-Napoléon Bonaparte, empereur des Français, publia en 1854 une série de décrets relatifs à l'enseignement supérieur, réorganisant de nombreuses formations universitaires comme la Pharmacie et la Médecine mais aussi les Lettres, les Sciences, les Arts, ... Ce décret introduisit un changement de nomination des « Écoles de Pharmacie » en « Écoles supérieures de Pharmacie », un autre point important fut le rappel de la notion de pharmacien de 1^{ère} classe et de 2^{ème} classe instauré par la loi de 1803. Des précisions furent apportées sur ces deux statuts : « Les aspirants au titre de pharmacien de première classe doivent justifier de trois années d'études dans une école supérieure de pharmacie et de trois années de stage dans une officine. » Ceux-ci pourront comme par le passé exercer leur profession sur l'ensemble du territoire national. Pour les pharmaciens de 2^{ème} classe quant à eux : « Les aspirants au titre de pharmacien de deuxième classe doivent justifier, 1^o de six années de stage en pharmacie, 2^o de quatre inscriptions dans une école supérieure de pharmacie » ils ne peuvent dès lors exercer que dans le département dans lequel ils auront été reçus. (11)

2.1.5 L'enseignement de la Pharmacie à l'École impériale du service de santé militaire

En 1850, l'État se trouva face à un manque cruel de médecins et de pharmaciens militaires dans les armées du Second Empire. Principalement dû au système de recrutement ayant cours et consistant au recrutement de praticiens à leur sortie des Écoles supérieures de pharmacie ou des facultés de médecines. En 1856, à la suite du rapport du ministre secrétaire d'État au département de la guerre, Jean-Baptiste Philibert Vaillant demanda la fondation d'une école destinée au corps de santé militaire, l'État n'eut d'autre choix que d'accéder à cette requête. La création d'une école impériale de santé fut actée par le décret du 12 juin 1856. (17) C'est encore une fois la capitale alsacienne qui fut choisie. Dans les faits, la ville possédait d'ores et déjà une école supérieure de pharmacie, une faculté de médecine, ainsi qu'un

hôpital militaire et un hôpital civil. Si le décret original mentionnait une formation pour les pharmaciens militaires, ils n'étaient pas intégrés de manière effective au nouveau modèle. L'école se vit attribuer l'immeuble du la place du château située en face de la cathédrale (figure 3) dont la construction, débutée en 1857, ne fut finalisée qu'en 1860. Les premiers élèves y étudièrent à partir du 9 septembre 1861. (18)

Malgré tout, les résultats des pharmaciens se destinant à servir les armées impériales n'étaient pas probants, ceux-ci furent intégrés en 1864 par le décret du 27 avril de la même année ; ce qui posa de sérieux problèmes de locaux dont la problématique ne put être réglée du fait de la guerre de 1870 qui vit l'Alsace et la Moselle annexées par l'Allemagne. (18)

L'école subsista jusqu'en 1870. En effet, suite la déclaration de guerre de la France à la Prusse le 17 juillet 1870, les élèves de dernière année de Pharmacie et de Médecine furent affectés à l'armée du Rhin (18). La guerre progressant très rapidement en défaveur des Français, la ville fut assiégée le 16 août, un mois seulement après le début de la guerre. L'armée prussienne, commandée par le lieutenant



Figure 3 : Ancienne École impériale du service de santé militaire

Source : www.wikimedia.org

général August von Werder, fit alors pleuvoir un déluge de plus de 200 000 obus sur la ville qui rasa des quartiers entiers ainsi que de nombreux monuments tels que l'Aubette, le tribunal, et qui incendia le toit de la cathédrale. (19)

Mobilisés par le siège, les élèves remplirent avec dévotion leurs tâches de secours et de soins aux personnes blessées par les bombardements. En représailles, ils furent visés par l'assaillant qui tenta dans la nuit du 22 au 23 août de détruire l'École impériale de santé. Malgré tout, les élèves continuèrent leur travail, ce qui suscita l'admiration des citadins et de l'administration civile et militaire de la ville assiégée. En témoignent les remerciements à leur égard de la part du général Ulrich, gouverneur militaire de Strasbourg lors de la capitulation de la ville le 27 septembre. (18) Quatre des élèves de l'école furent tués et l'on retrouve leur nom sur le bâtiment ayant abrité cette école : Bartholomot, Combier, Lacour, & Roy.

Ce lieu de formation alors unique en France ferma définitivement ses portes le 30 septembre 1870. Il fut remplacé dès le lendemain par les services postiers prussiens. On peut encore aujourd'hui trouver sur la façade du bâtiment des plaques commémoratives en l'honneur de cette école dont voici une retranscription pour deux d'entre elles :

Du 9 septembre 1861
Au 30 septembre 1870
Ce bâtiment a abrité
L'ECOLE du SERVICE de
SANTÉ MILITAIRE
EN SOUVENIR
De ses chefs, de ses maîtres
Et de ses élèves
Les CARABINS ROUGES
Dont 6 furent tués ou blessés au siège de STRASBOURG (1870)
Les citoyens de STRASBOURG
Les médecins de l'ALSACE et
La Société des Anciens Élèves du VAL-de-GRACE

A LA MÉMOIRE DE
BARTHOLOMOT, COMBIER,
LACOUR, ROY
ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU S^{ce} DE SANTÉ
DE STRASBOURG
TUÉS AU SIÈGE DE CETTE VILLE (1870)
Plaque rétablie le 3 novembre 2007 à l'occasion
Du 150^e anniversaire de la création de l'école

La guerre fut très courte et vit la défaite rapide et totale de la France qui capitula officiellement le 29 janvier 1871, se voyant amputée d'une partie de son territoire comprenant l'Alsace et une partie de la Lorraine. Cette annexion fut un déchirement pour les Alsaciens. Parmi eux, les pharmaciens allaient voir leur profession bouleversée.

2.2 Quelques figures importantes de la pharmacie en Alsace au XIX^{ème} siècle

2.2.1 Charles Gerhardt

Charles Frédéric Gerhardt (figure 4) est né à Strasbourg le 21 août 1816, dans une maison toujours existante située au 40 rue du Vieux-Marché-aux-Poissons. Son père Samuel Gerhardt, est un commerçant suisse originaire de Bern. Il fait sa scolarité au déjà réputé Gymnase Jean Sturm (1825-1830) avant d'entrer à l'École polytechnique de Karlsruhe où il y étudie la chimie (1830-1834) et obtient le titre d'ingénieur, puis il suit des enseignements de commerce à Leipzig. (20)



Figure 4 : Charles Gerhardt
www.wikipedia.org

Il commence sa carrière scientifique à l'université de Gießen en devenant assistant du chimiste Justus von Liebig, dont il traduira les travaux sur la chimie organique en français comme la théorie des radicaux.(21) Il décide de repartir à Paris en 1838 pour obtenir son baccalauréat, puis il devient titulaire d'une licence en sciences qui précède de quelques jours à peine son doctorat en chimie en rédigeant une thèse de *Recherches sur l'hellénine* en 1841.

Enfin diplômé, il part enseigner à l'université de Montpellier mais son caractère clivant ne lui permet alors d'obtenir qu'un simple poste de chargé de cours. Il produit cependant quelques travaux théoriques dont un *Précis de chimie organique*. Non satisfait de son poste et de sa situation, il se présente à l'École de pharmacie de Strasbourg en 1844 pour se faire recevoir pharmacien en vue d'avancer dans sa carrière et d'occuper, enfin, une chaire. Il obtient le titre de pharmacien en présentant une thèse sur la *Génération de l'éther*. (20) Cependant, la chaire de Pharmacie strasbourgeoise est attribuée à Louis Pasteur. Il retourne alors à Montpellier où il obtient enfin une chaire de Chimie. C'est durant ces années à Montpellier qu'il découvre fortuitement l'acide acétylsalicylique en 1853, plus couramment appelé « aspirine ». Mais il n'exploite pas cette découverte qui sera utilisée à des fins thérapeutiques après sa redécouverte et son développement par Felix Hoffmann en 1897. (20)

Après une tentative politique ratée pour devenir député, il succède à Pasteur après son départ en 1855 de son poste à Strasbourg, et devient le nouveau professeur de chimie de la faculté des sciences et de l'école de pharmacie. De santé fragile, il décède un an plus tard, le 19 août 1856 à presque quarante ans. Il est enterré au cimetière du conseil des XV à Strasbourg, où il repose encore. (22)

Considéré comme le fondateur de la pharmacie moderne, il a, selon ses propres dires, « fait avancer la chimie de cinquante ans. ». Outre la découverte de l'aspirine pour laquelle il est le plus connu, il a également isolé la quinoléine, précurseur de plusieurs médicaments antipaludiques. Ses travaux ont également permis la transformation des notations atomiques, du système unitaire, et des séries homologues. (21,23)

2.2.2 Junichiro Shimoyama

Junichiro Shimoyama (figure 5) est né le 15 mars 1853 à Aïchi au Japon dans une famille de samouraï appartenant au clan Naroudzé. Il est élève à l'université de Tokyo à partir de 1872 où pendant cinq années il apprend la pharmacie dans la faculté dirigée par le hollandais Alexandre Langgaard. Après l'obtention de son diplôme de pharmacien en 1879, major de sa promotion, il participe alors à l'écriture de la première édition de la pharmacopée japonaise en tant que rédacteur en chef. Il est ensuite envoyé par le gouvernement japonais en occident afin d'y parfaire ses connaissances scientifiques et pharmaceutiques. Cette mission a pour but de développer son pays alors en pleine ère Meiji, correspondant à la modernisation et à l'occidentalisation du Japon. (7,24)



Figure 5 : Junichiro Shimoyama
Source : www.wikipedia.org

C'est dans ces circonstances qu'il arrive à Strasbourg à la fin de l'été 1883 pour travailler dans le laboratoire de l'Institut de pharmacie dirigé par le Professeur Friedrich August Flückiger. Il y passe trois années durant lesquelles il travaille sur sa thèse consacrée au *Riz glutamineux du Japon* qu'il soutient en 1886. (7)

Il rentre au Japon en 1887 et fonde un enseignement spécifique à la pharmacie avec deux assistants : Tokichiro Niwa et Nagayoshi Nagai, découvreur de la métamphétamine en 1893. Un an plus tard il dirige la révision de la pharmacopée japonaise dont la première édition est publiée en 1886. Il est également plusieurs fois président de l'association pharmaceutique du Japon qu'il a par ailleurs fondée. J. Shimoyama s'éteint brusquement le 12 février 1912.

Son passage à Strasbourg marqua les mémoires comme en témoigna son ami Jules-Ernest Gerock qui fit son éloge funèbre dans le *Journal der Pharmazie von Elsass-Lothringen* en 1912. Il fut également nommé membre honoraire de la Société des Élèves en Pharmacie d'Alsace-Lorraine (SEPAL). (24–26)

2.2.3 Frédéric Kirschleger

Frédéric Kirschleger (figure 6) est né le 7 janvier 1804 à Munster. Élevé par son oncle pharmacien, il entame un apprentissage dans une pharmacie de Ribeauvillé entre 1820 et 1823 avant d'entreprendre des études de médecine à la faculté de Strasbourg dont il sort diplômé en 1829 après une thèse, *Essai sur les eaux minérales des Vosges*. (27,28)

Après des travaux sur la botanique alsacienne, dont l'œuvre *Statistique de la flore d'Alsace et des Vosges qui font partie de cette province*, il est nommé professeur de botanique à l'École de pharmacie de Strasbourg en 1835 alors que l'école, pour des raisons abordées en amont, est en pleine mutation. Parmi ses nombreux travaux, la *Flore d'Alsace et contrées limitrophes* publiées en trois volumes de 1850 à 1862 passa à la postérité. Il assure son poste de professeur jusqu'à sa mort le 15 novembre 1869 à Strasbourg. Il est enterré au cimetière Sainte Hélène de la capitale alsacienne où il repose toujours. (27,29)



Figure 6 : Frédéric Kirschleger
Source : www.wikipedia.org

Aujourd'hui, la rue où se situe la faculté de médecine de Strasbourg porte son nom tout comme une aile de la faculté de pharmacie de la même ville. À Munster, sa ville natale, un buste sculpté par Albert Schultz trône dans le parc André Hartmann depuis 1830. Le lycée de cette ville porte également son nom. (29)

2.2.4 Friedrich August Flückiger

Friedrich August Flückiger (figure 7), est né le 15 mai 1828 à Langenthal en Suisse, d'un père quincaillier. Initialement destiné à suivre une carrière commerciale dans le but, fréquent à l'époque, de succéder à son père dans ses affaires, il se dédie néanmoins à un tout autre domaine en allant étudier la chimie à l'université de Berlin de 1845 à 1847, avant de suivre un apprentissage dans une pharmacie de Soleure jusqu'en 1849. Après un court passage à l'université de Genève pour y étudier la botanique, il devient assistant à Strasbourg pour quelques mois avant de finaliser sa formation à Heidelberg où il soutient sa thèse en 1852. (30,31)

Flückiger devient propriétaire d'une pharmacie dès 1853 à Berthoud, où il prospère et mène d'autres activités telle que l'établissement en 1860 de la première pharmacopée suisse. En 1861, il acquiert le titre de maître des conférences en pharmacognosie à l'Université de Berne. (30,31)

Le grand tournant de sa carrière s'effectue en 1873 lorsque que l'Allemagne, victorieuse contre la France lors de la guerre de 1870, lui propose de prendre la tête du nouvel institut de Pharmacie de Strasbourg qui succède à la tentative ratée de fondation d'une École autonome de Pharmacie par les anciens professeurs de l'école française ; poste qu'il accepte. De cette période, les élèves et personnels de l'institut gardent de lui un souvenir mémorable en ce qu'il aura permis de maintenir, l'air de rien, l'esprit de l'ancienne époque française auquel beaucoup étaient encore attachés au sein de la formation des pharmaciens. Comme l'exprime G. Humbert dans sa thèse *Contribution à l'Histoire de la Pharmacie strasbourgeoise*, « Suisse il était, et Suisse il est demeuré » en cela qu'il a maintenu une certaine neutralité à l'égard du régime allemand, et a toujours privilégié la proximité avec ses étudiants majoritairement attachés viscéralement à la France (en témoignent les comptes rendus de la SEPAL). Les autorités allemandes cherchent à maintenir le *statu quo* en ne nommant à sa succession que des professeurs suisses. (7,30)

Outre ses nombreux travaux académiques en pharmacognosie et en pharmacochimie, Flückiger contribua activement à la sauvegarde de l'histoire de la pharmacie via de nombreux ouvrages avec pour sujet la pharmacie italienne de Venise, Rome, Florence, ou encore de l'Italie du Nord. Il étudia la réglementation des pharmacies de Berne, mais il dédia une part importante de ses travaux à des biographies de personnalités importantes comme Otto Brunfels (1489-1514), Carl Wilhelm Scheele (1742-1786), ou encore l'éminent Jakob Reinhold Spielmann (1722-1783). Sur cet aspect de sa vie, le professeur d'histoire de la pharmacie Joseph Antoine Haefliger conclut dans sa biographie de Flückiger, que : « L'œuvre de Flückiger a contribué à éveiller le goût des études historiques relatives à la



Figure 7: Friedrich August Flückiger

Source: www.wikipedia.org



Figure 8 : Bas-relief de Friedrich August Flückiger

Source : www.wikipedia.org

pharmacie, et ce goût se manifeste et se propage par la création, de tous côtés, de sociétés et de publications ayant pour objet l'histoire de la pharmacie ». (30)

Flückiger fait valoir ses droits à la retraite en 1892, ses amis et ses admirateurs créent un prix à son nom allouant des fonds : « pour le progrès de la pharmacie dans son sens le plus large ». Il décède le 11 décembre 1894 à Berne à l'âge de 76 ans. Aujourd'hui encore trône à la faculté de Pharmacie de Strasbourg qui lui doit tant, un bas-relief (figure 8) sculpté par Ida Schaer-Krause en 1906, le représentant de profil. Cette œuvre est située dans la salle Ledoux abritant de nos jours le conseil de la faculté. (30)

3 1871 à 1918 : l'Alsace-Moselle sous le régime impérial

3.1 L'annexion de L'Alsace-Lorraine à l'Allemagne et la fin de l'université française

3.1.1 Les conséquences du conflit franco-prussien de 1870

3.1.1.1 Le déroulé du conflit

La guerre franco-prussienne de 1870 est probablement un des événements les plus importants de l'Histoire de France au XIX^{ème} siècle. Même s'il apparaît aux premiers abords que cette guerre n'est qu'une querelle de territoire dont la Prusse se servit pour fonder l'Empire allemand, elle fut déterminante dans les relations franco-allemandes pour la première moitié du XX^{ème} siècle et mena, parmi d'autres raisons, à la guerre de 1914-1918 et plus indirectement à celle de 1939-1945. (32)

À la suite de tensions diplomatiques entre la Prusse et la France au sujet de la succession du trône d'Espagne, la France se posa en opposition franche au royaume allemand. Bien que certaines voix, comme celles d'Adolphe Thiers se levèrent afin d'avertir les forces politiques que le pays n'était pas suffisamment préparé, le Corps législatif approuva la mobilisation le 15 juillet. Quoi qu'il en soit, la guerre fut déclarée par la France le 19 juillet 1870. (32)

Le conflit tourna très rapidement en défaveur des Français, battus à plusieurs reprises en Alsace, notamment lors de la bataille de Reichshoffen dont la chanson éponyme est de nos jours encore fréquemment chantée par les étudiants alsaciens (en particulier ceux de médecine). Cette série de défaites atteignit son paroxysme le 2 septembre 1870 lorsque Napoléon III fut battu et fait prisonnier à Sedan avec une grande partie de son armée. Cet événement signe la fin du second Empire et c'est un gouvernement temporaire présidé par Adolphe Thiers qui a la charge de la négociation de l'armistice. Celui-ci fut signé à Francfort le 10 mai 1871. À l'issue du traité, la France dut céder les territoires conquis par Louis XIV en 1681, comprenant l'Alsace et une partie de la Lorraine (figure 9). (32)



Figure 9 : Carte de l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1871

Source : www.profiles-genealogie.fr

Les conséquences de cette annexion furent nombreuses pour les pharmaciens alsaciens et mosellans comme nous le verrons par la suite. Même si l'armistice permet aux peuples annexés de

conserver la citoyenneté française en quittant le tout juste créé *Reichsland Elsass-Lothringen*, nombreux sont les Alsaciens qui décidèrent de demeurer dans leur région et qui restèrent viscéralement attachés à la France.

3.1.1.2 Conséquences sur la pharmacie alsacienne-mosellane

En Allemagne avant la guerre, il n'était pas question de pharmacien de 1^{ère} et de 2^{nde} classe. Ils devaient effectivement obtenir une autorisation permettant l'exercice dans l'ensemble du territoire de la confédération de l'Allemagne du Nord. Cette liberté d'exercice fut étendue au *Reichsland Elsass-Löthringen* par la loi du 15 juillet 1872, bien que soumise à une demande d'autorisation, dans un but manifeste de provoquer un afflux de pharmaciens allemands, germanisant ainsi la région. (33)

Cette mesure eut l'effet d'une bombe dans les territoires tout justes annexés car elle bousculait la profession. Déjà, la suppression des classes de pharmaciens eut un retentissement important sur ceux ayant suivis leur cursus dans une école supérieure (donc des pharmaciens de 1^{ère} classe) car ce titre qu'ils mettaient en avant leur procurait un avantage « commercial ». En revanche, la liberté d'installation des officines existant en France ne fut pas remise en cause par les nouvelles dispositions législatives impériales. Cette exception alsaco-mosellane, ajoutée au départ d'un grand nombre de pharmaciens vers la France incita encore plus les pharmaciens allemands à venir s'établir sur l'autre rive du Rhin, en quête d'opportunités. C'est le Dr Lauth qui s'indigna de cette situation en écrivant dans la *Gazette médicale de Strasbourg* en 1872 : « en d'autres termes l'Alsace libérale sera exploitée au profit du monopole germanique. ». (33)

Dans les années qui suivirent, la concurrence des pharmaciens allemands se fit si forte qu'elle obligea les autorités germaniques à intervenir, aboutissant à la loi de 1876 instaurant dans le *Reichsland Elsass-Löthringen* un système de concession. (33)

3.1.2 La tentative de fondation d'une école autonome de pharmacie à Strasbourg

Après l'armistice de mai 1871, l'École supérieure de Pharmacie, qui avait fermé ses portes en juillet 1870, se retrouve à l'arrêt. L'occupant prussien qui avait investi la ville le 28 septembre ne s'était pas soucié de cet enseignement, la grande majorité de ses professeurs ayant rejoint le territoire français. Parmi les professeurs de l'ancienne école française, seul Charles-Frédéric Schlagdenhauffen resta et devint l'un des principaux acteurs de la fondation d'une école autonome de pharmacie. En effet, devant l'arrêt des cours et des examens prolongés, il demanda avec deux autres pharmaciens, Heydenreich et Beno, l'accord de la municipalité afin de « réorganiser provisoirement l'enseignement jusqu'à sa

reconstitution définitive ». (34) À sa fondation, l'école comporte un directeur, un secrétaire, ainsi que six professeurs dont voici la liste : (35)

- **M. Heydenreich (Auguste-Adolphe) : Directeur**
 - Né à Wissembourg le 12 avril 1810
 - Pharmacien de 1ère classe en 1835 à Strasbourg
 - Décédé à Strasbourg le 31 décembre 1885
- **M. Schott (Jean-Frédéric-Eugène) : Secrétaire**
 - Né à Strasbourg le 28 décembre 1839
 - Pharmacien de 1ère classe en 1865 à Strasbourg
 - Date et lieu de décès non connus
- **M. Schlagdenhauffen (Frédéric) : Physique et toxicologie**
 - Né à Strasbourg le 7 janvier 1830
 - Préparateur en pharmacie en 1855 à Strasbourg
 - Décédé à Nancy le 16 juillet 1907
- **M. Beno (Joseph-Alois) : Pharmacie**
 - Né à Strasbourg le 15 février 1830
 - Pharmacien de 1ère classe en 1854 à Strasbourg
 - Décédé à Ludres (Meurthe-et-Moselle) le 4 janvier 1887
- **M. Pfersdorff (Louis-Frédéric-Gustave) : Botanique**
 - Né à Bouxwiller le 9 mars 1833
 - Pharmacien de 1ère classe en 1857 à Strasbourg
 - Décédé à Strasbourg le 14 janvier 1915
- **M. Schanté (Jean-Adam) : Matière médicale**
 - Né à Saverne le 16 avril 1827
 - Pharmacien de 1ère classe en 1856 à Strasbourg
 - Décédé à Strasbourg le 24 novembre 1888

- **M. Hemminger (Frédéric-Guillaume) : Chimie**
 - Né à Strasbourg le 29 septembre 1826
 - Pharmacien de 1ère classe en 1854 à Paris
 - Décédé à Strasbourg le 12 avril 1902
- **M. Reeb (Emile) : Chimie organique**
 - Né à Saverne le 10 avril 1843
 - Pharmacien de 1ère classe en 1868 à Strasbourg
 - Décédé à Strasbourg le 19 novembre 1928

Les cours reprirent ainsi le 22 mai 1871, suivant le modèle de l'ancienne École supérieure. Pour assurer la transition, les professeurs se servirent des registres d'élèves de l'ancien établissement. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les autorités allemandes voient cette école autonome d'un bon œil, en témoigne le courrier que le commissaire civil impérial adresse à l'école et à ses élèves, le 28 juin 1871. En accordant un tel soutien, les autorités allemandes souhaitaient éviter l'exode d'une partie de la population alsacienne et en particulier des populations instruites, en l'occurrence des futurs pharmaciens. (34,35) Si la vie de cette École autonome est brève, elle laissa un souvenir impérissable à ses élèves, comme en témoigne le propos de Camille Jehl, élève de cet établissement transitoire, dans le compte rendu de la Société de Élèves en Pharmacie d'Alsace-Lorraine (SEPAL) de janvier 1872 (25) :

« L'École de pharmacie a vu ses cours interrompus, par la force des événements, depuis novembre 1870 jusqu'en mai 1871. A cette époque, par une initiative des plus louables, la Société des pharmaciens de Strasbourg a rouvert l'École avec l'agrément de l'autorité, et les cours ont recommencé sous les auspices de MM. les pharmaciens de cette ville, devenus professeurs libres et volontaires.

Le 5 novembre, MM. les étudiants qui avaient pris leur inscription provisoire en mai passèrent leur examen de fin d'année, et le 15 du même mois l'École ouvrit l'année scolaire 1871-1872.

Aujourd'hui l'École de Strasbourg nous montre un exemple saisissant de ce que peut l'initiative privée quand elle est comprise par des hommes actifs et intelligents.

Plus de vingt étudiants civils régulièrement inscrits, et un nombre presque égal d'élèves, suivent avec une assiduité remarquable les cours de l'École ; ce qui fait pour chaque cours une moyenne de 25 auditeurs : chiffre que l'École n'a jamais dépassé et même rarement atteint ; abstraction faite de l'élément militaire des dernières années.

Cette assiduité est naturelle, et n'étonne plus ceux qui ont l'avantage de suivre les cours remarquables professés par des maitres nés du jour au lendemain.

[...]

Ajoutons que c'est gratuitement que ces Messieurs ont accepté un fardeau aussi lourd à côté des occupations multiples de leurs officines.

Honneur donc à ces hommes qui ont donné de pareilles preuves de dévouement à leurs jeunes frères !

Que le respect et l'admiration de leurs compatriotes leur soient à jamais acquis !

C. J. »

Si l'avis positif ressort majoritairement des sources qui traitent de l'École autonome de pharmacie, Pierre Labrude dans son travail intitulé « *Il y a cent cinquante ans : l'École libre (ou autonome) de pharmacie de Strasbourg (1871-1872)* » (34) souligne également l'existence d'avis bien moins enthousiastes. Ses détracteurs considéraient probablement cette initiative comme inutile, et les nouvelles autorités y mirent fin dès qu'ils eurent germanisé l'enseignement supérieur. De plus certaines défiances peuvent s'expliquer par les intérêts que certains portent à la fin de l'université française.

Cette solution « transitoire » perdura cependant jusqu'au 30 septembre 1872 en raison de la fondation le 28 avril de cette même année de la *Kaisers Wilhelms Universität Strassburg*. (34,35) L'Assemblée nationale ayant voté le transfert à Nancy de la faculté de médecine et de l'École supérieure de pharmacie le 19 mars 1872, cette décision fut appliquée par décret le 1^{er} octobre de la même année. (36)

3.1.3 La naissance de l'École supérieure de Pharmacie de Nancy

On peut légitimement s'interroger sur le choix de Nancy pour accueillir l'établissement strasbourgeois. En effet, elle n'est que la 16^{ème} ville française en termes de population (37) et se trouve à ce moment-là en concurrence directe avec Lyon pour accueillir l'établissement alsacien en exil. Cependant, de nombreux Alsaciens et Lorrains se sont réfugiés à Nancy après l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine par les Allemands. De plus, il existe dans cette ville depuis 1843 une école préparatoire de pharmacie, ce qui constitue une base avantageuse pour accueillir la structure plus imposante que représente l'établissement strasbourgeois. Cette décision de transfert à Nancy représenta un choix fastidieux, le corps professoral alsacien mené par le doyen de la faculté de médecine Stoltz ayant préféré et milité pour un déplacement à Lyon. À l'inverse, la municipalité nancéienne ainsi que

l'École préparatoire de médecine et de pharmacie administrée par le doyen Jean-Baptiste Edmond Simonin se prononçaient en faveur de Nancy. Après moult négociations, le président Adolphe Thiers trancha en faveur de la Lorraine ; probablement dans un but d'attraction des populations nouvellement annexées par l'Allemagne bismarckienne. Ce transfert fut acté le 1^{er} octobre 1872 en réponse à la fermeture de l'Université de Strasbourg par décret fixé au 30 septembre 1872 (la veille donc ...). (35,36,38)

Les cours commencèrent ainsi dès le 20 novembre 1872 et l'École Supérieure de Pharmacie fut placée provisoirement sous la direction du doyen Stoltz de la faculté de médecine. Malgré cette nouvelle direction, l'organisation de l'École ne change pas de manière substantielle et les professeurs strasbourgeois sont maintenus en poste. (36,38)

À cette période, l'école partageait ses locaux avec la faculté de médecine dans le Palais académique (figure 10). Cependant la promiscuité des lieux poussa cette dernière à déménager dès 1875, permettant à l'enseignement pharmaceutique de récupérer son indépendance administrative en 1876. Cette indépendance avait déjà été réclamée deux ans plus tôt par Stoltz, en opposition avec la fusion des établissements enseignant la médecine et ceux enseignant la pharmacie. Après Stoltz, l'école fut dirigée quelque temps par Oberlin mais il laissa rapidement sa place à Jacquemin qui resta à cette place pendant une décennie. (38)



Figure 10 : Palais académique de Nancy
Source : www.echosciences-grandest.fr

3.1.4 La *Kayser Wilhelms Universität* et la germanisation de Strasbourg

L'Allemagne bismarckienne, victorieuse sur le second Empire, annexe donc l'Alsace et la Moselle à la suite du traité de Francfort. Strasbourg est logiquement désignée comme la capitale du *Reichsland Elsass-Löthringen* et doit devenir une tête de pont de la germanisation des territoires et des peuples conquis. Une charge qui ne sera pas aisée puisque les Alsaciens et les Mosellans ont une culture davantage germanique comme l'attestent leurs dialectes. Cependant, nombre d'entre eux restent profondément francophiles, position complexe que le siège de Strasbourg de 1870 n'a pas permis de remettre en question.

Quoi qu'il en soit, les autorités impériales actent par décret la création prochaine d'une université allemande le 11 décembre 1871. Le modèle choisi rompt drastiquement avec le modèle français, basé sur une autonomie relative de l'institution en collaboration avec la municipalité. Le nouveau fonctionnement est davantage centralisé. En effet, jusqu'alors, la ville gardait un droit de regard sur les activités universitaires. Dorénavant, c'est l'Empereur qui nomme les enseignants et l'organisation de la nouvelle université est placée sous la direction de Franz Von Roggenbach. (39) Il résulte de cette nouvelle hiérarchie un évincement de la municipalité non seulement des affaires académiques (desquelles elle ne se préoccupait d'ailleurs que très peu) mais également des politiques de construction et d'urbanisme liées à ces activités, quand bien même les terrains utilisés eurent été gérés par la commune. Toujours dans l'idée de faire de Strasbourg une vitrine de la culture germanique, la construction de la Neustadt (« nouvelle ville » en allemand) est entérinée pour ancrer le pouvoir wilhelmien au cœur de la cité en transformant son visage et en y intégrant des administrations et des institutions. On pourra citer par exemple la construction de l'avenue des Vosges, la gare, la *Kaiserplatz* (aujourd'hui Place de la République), l'actuelle Bibliothèque Nationale Universitaire, le Théâtre National de Strasbourg, etc. Et bien évidemment à l'extrémité de l'avenue des Vosges, le Palais universitaire imaginé par l'architecte Otto Warth, qui réalisa d'autres bâtiments de l'université en construction. (39,40)

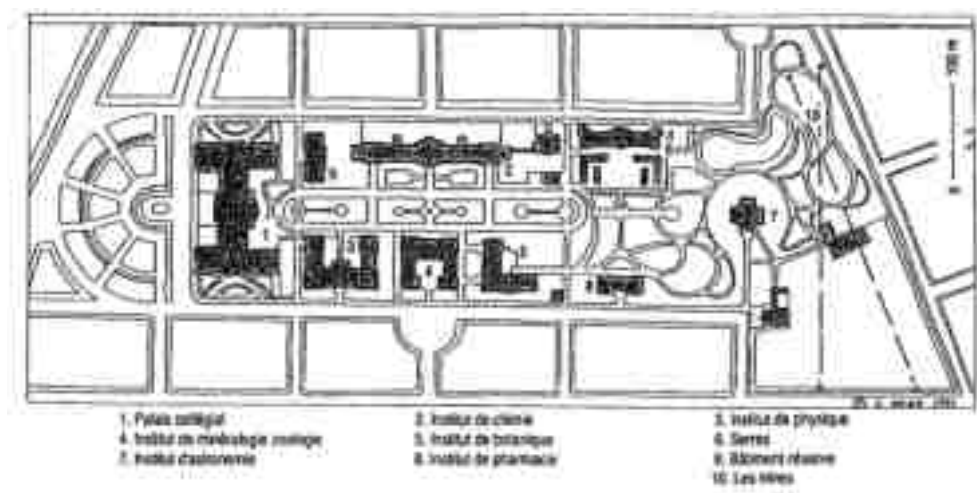


Figure 11 : Plan du campus Wilhelmien
www.persee.fr

La refonte de l'université justifie pour Berlin la construction d'un nouveau campus. Il s'agit de celui que l'on nomme de nos jours le « campus historique ». Y était alors prévue la construction d'un institut de pharmacie dans l'enceinte du jardin botanique (figure 11). Cependant, ce bâtiment ne fut jamais construit à partir des plans initiaux mais on lui préféra la faculté de médecine, en pleine extension. On peut y observer un institut de pharmacie (annotation 2 sur la figure 12) bâti au sud de l'Institut d'anatomie. Le bâtiment, bien que partiellement détruit lors d'un bombardement en 1944, a perduré jusqu'à nos jours et abrite désormais l'Institut de Physique Biologique. Les enseignements

pharmaceutiques s'y tinrent brièvement à partir de 1886 jusqu'au déménagement dans un bâtiment rue de Saint-Georges en 1906. (41,42,43).

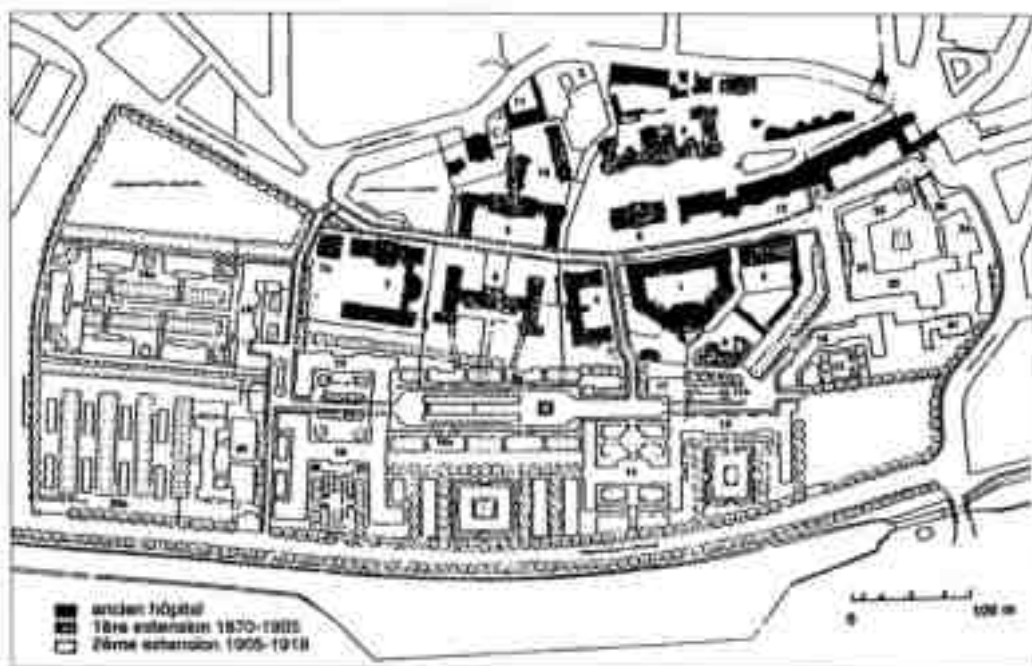


Figure 12 : Plan des extensions de l'hôpital civil
www.persee.fr

La volonté forte de Berlin de germaniser à tout prix les populations intégrées au Reich se heurte malgré tout à un mur. Pourtant, une politique d'expansion urbaine avait été menée dès que possible, conjointement à une immigration organisée massive des *Altdeutscher* (« Vieux-Allemands ». Cependant, il est possible que le remplacement des élites locales par des élites allemandes soigneusement sélectionnées participa grandement à la défiance d'une grande partie des populations autochtones à l'égard des autorités impériales (39). Du point de vue démographique, la venue des *Altdeutscher* se matérialisa par une explosion de la population, qui passa de 90000 habitants en 1871 à 160000 en 1939(44). Cet accroissement ne saurait s'expliquer que par les naissances : il faut effectivement y ajouter l'arrivée de nombreux allemands. On peut dans le même temps retrancher du total les nombreux alsaciens partis rejoindre la France dans les premières années ayant suivi l'annexion.

3.2 Les rassemblements et mouvements francophiles

Du point de vue de la pharmacie, les contemporains considèrent l'afflux d'apothicaires allemands comme un véritable raz de marée sur la profession. Ces derniers arrivent en effet dans le *Reichsland Elsass-Löthringen* où l'installation est libre. Outre-Rhin, le nombre d'officines était cependant régi par un système de concessions attribuées par l'état, qui empêchait beaucoup de pharmaciens de s'installer à leur compte (25,45).

3.2.1 La Société des Élèves en Pharmacie d'Alsace-Lorraine (SEPAL)

C'est dans ce contexte contemporain à l'École Autonome qu'est née la Société des élèves en Pharmacie d'Alsace-Lorraine (SEPAL). Une idée qui germa vers la mi-juin 1871 dans l'esprit de quelques élèves en pharmacie, à savoir J. Schaeffer, son principal instigateur, secondé par A. Killian et C. Binder. Le projet suscita un certain enthousiasme et un comité d'organisation fut fondé, composé de nos trois protagonistes, rejoints par Stroebel, Flocken et Clauss, que l'on peut légitimement supposer être également élèves en pharmacie à Strasbourg. Les responsabilités à l'intérieur de ce comité étaient réparties comme suit :

- J. Schaeffer : Président
- C. Binder : Vice-président
- Stroebel : Trésorier
- A. Killian : Secrétaire
- Flocken : Membre actif
- Clauss : Membre actif

Leur tâche consistait dès lors en l'écriture de statuts actant la naissance de l'association et cadrant son but ainsi que son fonctionnement. J. Schaeffer dut malgré lui s'en aller à Paris et laisser entre d'autres mains la direction de la SEPAL. Ainsi, même s'il ne fut jamais véritablement aux commandes de la société, ce dernier fut reconnu par ses membres comme son fondateur tant il avait œuvré pour sa création et sa structuration. En signe d'adieu, il fit fabriquer un étendard vert brodé or aux couleurs de la SEPAL. En outre, comme le montrent les comptes rendus publiés, il entretint une relation épistolaire fournie avec les membres de la SEPAL. (25,45,46)



Figure 13 : Étendard de la SEPAL
Source : www.numistral.fr

La société était organisée en quatre sections : Strasbourg (la plus importante et le siège du président), Colmar, Mulhouse, et Metz (la section messine subsiste difficilement tout au long de l'existence de la SEPAL, ne comprenant parfois aucun membre). Chacune des sections (autres que

Strasbourg) était administrée par un vice-président et un secrétaire comptable. Les statuts prévoyaient que pour y être admis, les membres devaient être élèves en pharmacie, Alsaciens ou Lorrains. Cette règle n'était pas absolue car plusieurs pharmaciens tels que Junichiro Shimoyama firent partie de l'association à titre de membre *honoris causa*. Cette disposition statutaire servait en fait davantage à éloigner les Allemands des affaires de la société. Même si cette société avait été fondée sur un fort sentiment francophile, le règlement de l'association prévoyait que toute question politique serait écartée des discussions. Ceci permit à la SEPAL d'être acceptée par les autorités allemandes, bien qu'au sujet des discussions et activités de l'association, un ancien membre témoignât plus tard que : « tout y était politique ». Trace de cette ancienne mémoire, une telle disposition est encore de vigueur dans les statuts de l'Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg (AAEPS dite H₂S), son héritière.

3.2.1.1 Le discours d'entrée en fonction de Camille Anaclet Jehl

Au-delà des statuts assez explicites sur les lignes directrices, on pourra trouver dans le discours d'entrée en fonction de Camille Jehl une explication fine, à la fois du contexte de la pharmacie alsacienne en 1872 ; mais également de l'état de la profession, de leurs revendications, et de leurs dilemmes. (7) Voici la retranscription de ce discours (25) :

*« DISCOURS DU PRÉSIDENT lors de son entrée en fonctions
(28 novembre 1871)*

MESSIEURS,

À notre dernière séance, où j'ai eu l'honneur de réunir la majorité de vos suffrages pour la présidence, j'ai promis de faire connaître, dans une prochaine réunion, de quel point de vue j'entendais partir pour l'exercice de ces fonctions que j'ai acceptées. Cela, je puis le faire aujourd'hui en peu de mots.

Notre Société, vous le savez tous, a été créée dans le but bien évident : la défense commune des intérêts directs de l'élève en pharmacie.

Cette idée est éclosée en un moment douloureux, où nous nous sentions violemment arrachés à notre protecteur naturel ; en ce moment chacun de nous s'est dit : « Aidons-nous entre nous-mêmes ! » et la Société était créée.

Notre but est donc de défendre, dans une entente commune avec les patrons, les intérêts sacrés de la pharmacie alsacienne, et surtout de maintenir intacts ses droits.

Or ces droits mêmes ont été méconnus à plus d'une reprise, dans le courant de cette année.

L'autorité nouvelle veut gagner la sympathie de ses sujets nouveaux par sa douceur d'abord, dit-elle, puis par son impartiale justice. Ces mots devraient couler comme un baume sur nos plaies ; mais voyons les faits et ne nous payons pas de mots.

Vous n'ignorez pas, chers collègues, qu'en Allemagne les pharmaciens sont limités ; là, vous lisez ce qu'on appelle la « concession de pharmacie » Erreur complète ! Les jeunes gens, voyant l'opportunité encore privilégiée de la pharmacie-patrons, se sentent pris de cette frénésie d'aller, sinon de se casser la tête sur la pierre philosophale, au moins d'interroger leur capacité disponible ; mais l'Allemagne semble vouloir arrêter à ce Pactole.

Le nouveau gouvernement a dû interdire la création de nouvelles pharmacies par des Allemands dans notre contrée, alors qu'il y aurait certainement beaucoup à discuter.

Par suite de cette interdiction nous avons, vous le savez, à souffrir d'une immense concurrence allemande, non seulement parce que les Allemands veulent nous envahir, mais encore parce qu'il est très difficile de trouver des pharmaciens parmi nos propres nationaux.

Des écoles de pharmacies allemandes demandaient et demandent encore la création de nouvelles pharmacies ou d'acheter des anciennes.

Nous avons à rendre cette grâce à M. le directeur de l'École de pharmacie et à la Société des pharmaciens de Strasbourg : par leur attitude ferme et digne, ils ont amené le gouvernement à interdire la création de pharmacies nouvelles par des Allemands.

Mais, d'un autre côté, nos droits sont méconnus totalement, car le gouvernement permet aux Allemands d'acheter les pharmacies existantes : ce fait est aussi illégal que répréhensible.

« Et la justice qu'on nous promet ? ! Il nous serait impossible, à nous pharmaciens d'Alsace, d'envahir des rayons de pharmacies en Allemagne ; et même on nous l'accorderait, qu'une réciprocité n'existerait pas, puisqu'en Allemagne, par suite de la limitation, les pharmacies ne doublent le double et le triple de ce qu'elles valent chez nous.

Il n'y a donc qu'une seule mesure juste et équitable, et devant laquelle tous nos droits sont sauvegardés : c'est de ne pas reconnaître pour valables en Alsace les diplômes délivrés en Allemagne.

De plus, tout Allemand voulant s'établir en Alsace doit se soumettre aux lois en vigueur : passer son examen de baccalauréat ses épreuves à Strasbourg et trois années à l'École supérieure de pharmacie pour l'obtention du diplôme de pharmacien.

Voilà les justes réclamations que la Société des élèves en pharmacie désire faire parvenir à qui de droit.

La Société des élèves a encore un autre devoir : l'union la plus complète doit régner entre elle et les pharmaciens-patrons ; cela ressort de nos intérêts mêmes qui sont identiques ; de plus, se souvenir du respect qu'on doit à ses aînés, elle doit chercher encore à unir les efforts. Elle le fera de la manière la plus efficace par son registre des places vacantes.

Très souvent voilà que le pharmacien soit en peine de trouver un stagiaire, et réciproquement ; en ces temps-ci alors, où des étrangers viennent s'offrant à des conditions même dérisoires, pour prendre pied dans l'intérieur, on voit, le pharmacien est livré à des tentatives qui portent atteinte seul parfois à venir.

Puis des événements imprévus, déboires d'affaires, patrons à une éventualité aussi menaçante pour notre avenir, il y a un moins vivace et énergique, doit alors nourrir vainqueurs de ce succès.

Vous me comprendrez tous, Messieurs ; soyez pointés à m'envoyer les renseignements nécessaires pour le fonctionnement régulier du registre des places vacantes, que nous tenons à la disposition permanente de MM. les patrons.

Pas de tiédeur, pas d'indifférence ! il importe que nous nous intéressions à la réussite de l'œuvre générale ; dans le cas contraire, cesser de se dire chacun de nous doit pouvoir faire les affaires d'autrui. Mais que notre navire, sans nous sommes submergés par la mer montante. L'union fait la force, c'est la devise des élèves en pharmacie.

Mon humble proposition consiste encore en des relations fréquentes et périodiques entre tous les élèves d'Alsace et de Lorraine. C'est bien l'absence de relation qui a fini qu'en dehors de Strasbourg, à l'exception pourtant de Colmar, notre Société n'a guère prospéré.

Je tiens tout spécialement à remédier à cet inconvénient, et cela au moyen de comptes rendus trimestriels.

Un comité de rédaction est organisé, il se compose : du président, du secrétaire général, du caissier, du vice-président de Strasbourg et de son secrétaire.

C'est par ces mesures, Messieurs, que nous pensons donner un nouvel essor à notre association ; puisse-t-elle jeter des racines profondes dans notre patrie alsacienne, et produire les résultats heureux et féconds que nous sommes en droit d'en espérer !

C. J. »

Dans son discours, Camille Jehl évoque avec une grande intensité le sentiment d'arrachement brutal ressenti par les Alsaciens, forcés de se séparer de leur "protecteur naturel", la France, après l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne en 1871. Cette image, renforcée par l'expression "violemment arrachés", incarne la crise identitaire profonde qui caractérise cette période. Bien qu'officiellement devenus sujets de l'Empire allemand, les Alsaciens continuent de se considérer comme profondément liés à la culture et aux valeurs françaises.

L'appel à l'unité et à la solidarité formulé par Jehl, notamment entre les élèves en pharmacie et leurs patrons alsaciens, doit être compris comme une réponse à cette crise identitaire, une forme de résistance culturelle. Il s'agit non seulement de défendre les intérêts économiques et professionnels des pharmaciens alsaciens face à la concurrence allemande, mais aussi de protéger l'identité et les droits professionnels perçus comme inextricablement liés à l'appartenance française. Cette concurrence, comme cela a été démontré précédemment dans cette thèse, est perçue comme une menace existentielle pour la survie professionnelle des pharmaciens alsaciens, tout autant qu'un instrument d'assimilation par l'Empire allemand.

Ainsi, Jehl insiste particulièrement sur la préservation des droits professionnels des pharmaciens alsaciens, affirmant que la profession pharmaceutique constitue un bastion à défendre contre les tentatives d'assimilation. Par exemple, le refus de reconnaître les diplômes allemands ou encore l'exigence d'une formation diplômante à Strasbourg pour les pharmaciens allemands, sont des mesures destinées à protéger l'autonomie locale et à maintenir une différenciation culturelle et professionnelle forte vis-à-vis des autorités allemandes. Ce discours se conclut sur un appel emblématique à l'unité sous la devise "L'union fait la force", qui illustre la nécessité d'une cohésion professionnelle et identitaire forte pour affronter les défis imposés par l'occupation allemande.

Le "registre des places vacantes", évoqué à plusieurs reprises, montre la volonté de la Société des Élèves en Pharmacie de prendre en main l'organisation du marché du travail en Alsace, en limitant l'accès aux étrangers, ici les pharmaciens allemands. Cette initiative de solidarité entre pharmaciens-patrons et élèves vise à garantir les opportunités professionnelles aux pharmaciens locaux, consolidant ainsi la défense des intérêts alsaciens.

Un autre élément majeur du discours est l'accent mis sur la nécessité d'une organisation interne forte et structurée au sein de la communauté des élèves en pharmacie d'Alsace-Lorraine. Jehl propose des mesures concrètes pour renforcer cette organisation, notamment par la mise en place de comptes rendus trimestriels et la création d'un comité de rédaction, témoignant d'une volonté accrue de professionnalisation et de transparence dans le fonctionnement de la société.

L'idée d'un comité intégrant les représentants de toutes les régions d'Alsace et de Lorraine montre une tentative claire de forger une identité commune malgré la diversité géographique et les disparités locales. Ce réseau vise à renforcer la cohésion interne face à l'influence allemande grandissante. Une telle stratégie peut être interprétée comme une résistance subtile à l'assimilation, fondée sur la création d'une solidarité interne forte.

Jehl avertit également contre les dangers de l'apathie, mettant en garde contre toute forme de "tiédeur" ou d'"indifférence". Pour lui, seul un engagement total peut garantir la réussite des objectifs collectifs. À travers une métaphore maritime, il dépeint l'Alsace comme un « navire » menacé de sombrer dans les eaux montantes de l'influence allemande, un destin qu'il appelle à éviter en renforçant l'union des forces locales.

Finalement, ce discours se présente comme un appel vibrant à la solidarité, à la fois professionnelle et identitaire, des élèves en pharmacie d'Alsace face aux défis posés par la domination allemande après l'annexion. Il reflète les tensions profondes qui animent cette époque, où une population désormais sous contrôle allemand cherche à préserver son héritage, ses droits et sa place dans une profession qui devient un terrain de résistance passive contre l'intégration forcée au sein de l'Empire allemand.

3.2.1.2 La première photographie des membres de la SEPAL

Le 3 août 1873, la réunion générale annuelle de la société se tint à l'estaminet Meyer hors de la porte d'Austerlitz. Celle-ci avait pour but le renouvellement du comité mais également la discussion des activités, sujets et finances de la société. La séance était ouverte et menée par I. Obrecht vice-président, en l'absence du président G. Lauth qui avait quitté la région pour Louisville (dans le Kentucky). Le compte rendu de cette réunion mentionnait qu'une photographie serait réalisée à trois heures (de l'après-midi). Celle-ci eut lieu dans le jardin botanique avec l'aval du professeur Anton de Bary. Ce jardin n'existe plus aujourd'hui mais était situé au numéro 1 de la rue de l'Académie, actuellement occupé par la Haute école des arts du Rhin. (25)

Un élément cocasse de cette réunion est la mention d'un ami de la société : Joseph Lindebluest, un poète et écrivain alsacien né le 21 mai 1839. Le compte rendu mentionne « un splendide melon, ornement de la table, le melon traditionnel qui nous retraçait à tous l'image réjouie de notre joyeux ami Joseph Lindebluest. ». Il s'agit d'une référence directe à un ancien procès-verbal du 10 août 1872 qui contait l'excursion des membres de la société à l'« auberge des trois épis » au cours de laquelle le président avait pris la parole au sujet du poète. En effet, « le bruit courait qu'il était mort la veille sous le poids d'un énorme melon qu'après le banquet il avait ingénieusement substitué à son *s'oie*. », le mot « *s'oie* » renvoyant au siège. Une anecdote amusante mais qui n'était certainement qu'une rumeur, les sources faisant état de la mort de Lindebluest en 1926. (25)

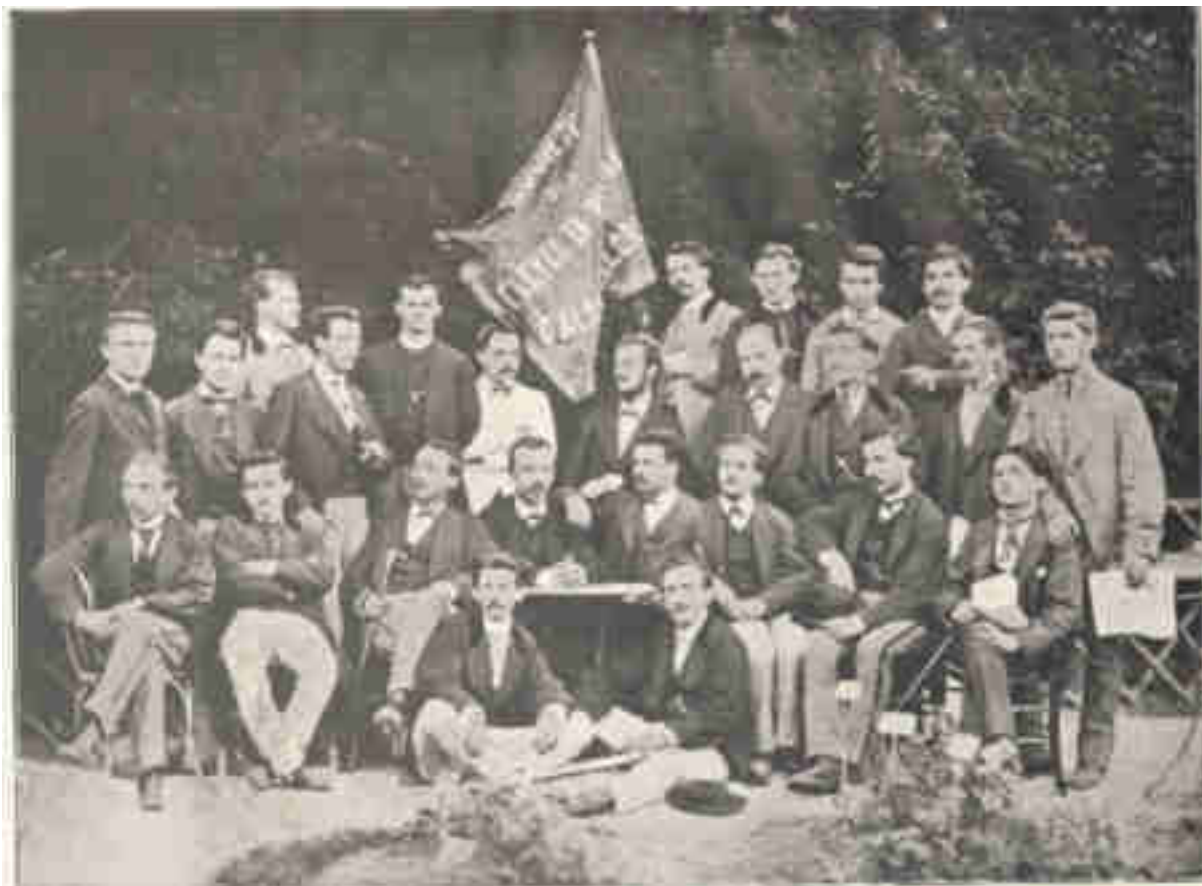


Figure 14 : Photographie de la SEPAL du 3 août 1873
Source : www.numistral.fr

Liste des noms (à lire de gauche à droite)

Assis par terre :

NOTH, MAECHTLIN

1^{er} rang:

DERIVAUX, MOYSES, MUNSCH, OBRECHT, KILLIAN, VOGT, MINOD, LAUDENBACH

2^{ème} rang:

MEMMINGER, THUMANN, HUSSER, HAHN, BEIGER Joseph, NICKLÈS, KOENIG, WEBER,
DAVID, DAMMRON, (non identifié)

3^{ème} rang:

RECOURAT, HAUTH Fritz, HAUTH Émile, (non identifié) (7,46,47)

3.2.1.3 Le bilan de la Société des Élèves en Pharmacie d'Alsace-Moselle

Tout au long de son existence, la société a joué un rôle crucial dans la défense et l'union de la profession. Cela a conduit à la publication de douze comptes rendus entre 1872 et 1887 qui détaillent avec précision les ressources et les activités de l'association. On peut citer l'entretien de la fin de l'année 1871 des membres C. Jehl et C. Binder avec le délégué aux affaires pharmaceutiques, le Docteur Wasserfürth. Une rencontre importante qui a positionné la SEPAL, organisation naissante, comme un acteur majeur du secteur pharmaceutique au même titre que d'autres structures professionnelles déjà bien établies. Ces documents contiennent également des articles à caractère purement pharmaceutique, incluant par exemple des protocoles de synthèse ou d'extraction de diverses molécules, ainsi que des études portant sur l'efficacité de divers produits pharmaceutiques. (25)

Rapidement après sa création, la société a cherché à se doter d'une bibliothèque, d'un herbier et d'un droguier, témoignant de l'intérêt croissant des étudiants en pharmacie de Strasbourg envers l'association. Pour encadrer cette nouvelle activité, un bibliothécaire était élu à chaque réunion générale afin de gérer cette collection. Collection principalement alimentée par les dons de pharmaciens, souvent d'anciens membres de l'association. Un détail précis des ouvrages possédés et en cours d'acquisition figurait dans chaque compte rendu de la SEPAL. (25)

L'association perdura jusqu'au 23 avril 1887, date à laquelle elle fut dissoute par les autorités impériales, en même temps que la Sundgovia-Erwinia une autre société étudiante francophile. Bien que cette dernière eût une opposition plus marquée, elles partageaient des locaux à la salle Roth, rue de l'Ail. (39)



Figure 15 : Actuel 3 rue de l'ail à Strasbourg, ancienne Salle Roth

Source : www.archi-wiki.org

Cette dissolution permit à une nouvelle société de voir le jour

quelques années plus tard : le *Pharmaceutischer Verein Elsass-Löthringen* (PVEL) que l'on peut traduire par : « l'Association des Pharmaciens en Alsace-Lorraine ». (45)

3.2.2 La fondation de la *Pharmaceuten Verein Elsass-Löthringen* (PVEL) et la naissance du *Hazweiess*

Dans les années qui suivirent la dissolution de la SEPAL, une autre association, digne héritière de la précédente, fut fondée. Ainsi naquit le PVEL le 8 août 1893 lors d'une assemblée générale tenue au « café *zur laterne* », rue du vieux marché aux grains. Le premier comité de direction, composé de Camille Lévy (1^{er} président), C. Epp (2nd président), Fr. Haller (trésorier), Wihl Tränkler (1^{er} secrétaire), Paul Weil (2nd secrétaire), et Aug. Schambacher (bibliothécaire) se réunit pour l'occasion et approuva les statuts. Très rapidement, le PVEL établit ses locaux dans la brasserie « *Zur Glocke* » (à la cloche) situé à l'actuel 12 rue des Sœurs, adresse où se trouve aujourd'hui un bar réputé de Strasbourg : « Les Aviateurs ». (45,46,48,49,50)

La société se dota d'un insigne officiel dès 1895 en publiant plusieurs propositions dans le *Hazweiess*, son organe de communication, sur lequel nous reviendrons plus tard. Le vote fut organisé lors de la séance du 6 mars 1895 et c'est cet insigne qui fut adopté (ci-joint l'explication de ce symbole, publiée dans le *Hazweiess*) :

« *Branche de laurier et plumes d'oie, calice et serpent au bas des deux écussons de nos deux provinces, le tout traversé par une banderole avec inscription P.V.E.L. Le tout en argent oxydé ; les fruits de laurier, les bords du calice, les dessins des écussons et les lettres et bords de la bande dorée se prêtent à être porter dans la grandeur indiquée sur les revers de l'habit* » (51,52)



Figure 16 : Insigne du PVEL (*Hazweiess* n°32, 28 février 1895)
Source : www.numistral.fr

3.2.2.1 Les statuts de la société

Les statuts de l'Association des Pharmaciens en Alsace-Lorraine détaillent de manière précise la structure, les objectifs, les obligations ainsi que les règles de conduite de l'association. Cette organisation rassemble divers membres du monde pharmaceutique (pharmaciens, élèves, assistants et stagiaires) et a pour vocation la défense des intérêts professionnels et académiques de ses adhérents, en leurs apportant un soutien dans le cadre de leur pratique. Le PVEL s'efforce également de promouvoir la profession et de favoriser les échanges scientifiques. (49)

La gestion de l'association est assurée par un comité de direction composé : d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un bibliothécaire. La présence d'un bibliothécaire

témoigne de l'importance accordée à l'accès à l'information scientifique et elle est héritée directement de la SEPAL, dont le PVEL se réclame officieusement. (49)

On trouve ainsi deux catégories de membres. D'une part, les membres honoraires qui ont grandement contribué à la réalisation des objectifs de l'association. D'autre part, les membres ordinaires qui peuvent compter tout pharmacien en activité, admis sur une évaluation par le comité de leur *curriculum vitae*. (49)

Deux assemblées générales ont lieu chaque année : une en novembre (assemblée générale ordinaire) et une autre en mai associée à une excursion (là encore un héritage de la SEPAL). Des rencontres sociales sont également organisées, avec des conférences scientifiques mensuelles. L'association dispose de plus d'une bibliothèque contenant des ouvrages scientifiques et littéraires. (49)

Du point de vue de l'adhésion, les membres devaient initialement s'acquitter de trois Marks et d'une cotisation mensuelle de cinquante Pfennigs qui servaient à financer les activités de l'association (journaux, communications et locations de salles). (49)

Concernant la discipline, tout membre portant atteinte à l'honneur ou à la déontologie professionnelle pouvait à l'origine être exclu, à condition qu'une majorité des deux tiers des membres présents l'eut approuvé. L'association interdisait strictement toute activité politique. Cet apolitisme exprimé servait en quelque sorte de bouclier afin de se prémunir d'une dissolution pour motif politique (évitant ainsi de partager le sort d'autres associations, dont la SEPAL). (49)

Dans l'ensemble, ces statuts révèlent une association organisée et centrée sur la défense d'intérêts corporatistes. Cette structure se basait sur une neutralité politique vis-à-vis des autorités allemandes. Malgré tout, il est important de souligner que ces positionnements de façade étaient en fait très probablement dus à la supervision exercée par les autorités locales sur le PVEL. L'apolitisme sera en particulier constamment transgressé via des moyens détournés et humoristiques. (49)

3.2.2.2 La naissance du *Hazweiess* (H₂S)

C'est sous l'impulsion de Ernst Heldt (surnommé Van der Pill), que le PVEL se dota d'un organe de presse : « *Organ des Pharmaceuten Verein Elsass-Löthringen* » permettant la communication entre la société, ses adhérents et le monde pharmaceutique extérieur. Cette revue, qui paraissait une à deux fois par mois, rappelait d'une certaine manière les comptes rendus de la SEPAL, tout en empruntant un versant bien plus humoristique. C'est ainsi que naquit le *Hazweiess*. À noter : « *Hazweiess* » et « H₂S »

sont des termes masculins qui définissent la gazette. Lorsque ces termes sont employés au féminin, ils se rattachent à l'association (PVEL/AAEPS)). La prononciation de cette revue est une version faussement germanique du composé chimique « H₂S », qui se dit en allemand « *Schwefelwasserstoff* ». Ici, on prononce « H₂S » en se servant de l'alphabet allemand mais en se basant sur un raisonnement français. Ce qui donne en pratique : H [ha :], 2[tsvar], S[es]. On peut légitimement supposer que l'utilisation d'« allemand de cuisine » dans la prononciation était une manière de se moquer des autorités de l'époque.

L'origine du nom *Hazweiess* n'est pas certaine. Malgré des recherches poussées, il ne nous a pas été possible de déterminer avec exactitude sa signification. Malgré tout, cette incertitude laisse place à deux théories principales. Charge au lecteur de choisir celle qui lui convient le mieux :

- Les locaux du PVEL étaient dans un premier temps situés non loin d'une usine de moutarde qui dégageait des odeurs d'œufs pourris (donc d'H₂S). Les membres de la société auraient dès lors nommé leur journal en référence à leur local.
- L'H₂S pourrait par ailleurs renvoyer directement au contenu de la gazette et au contenu nauséabond dont elle faisait la satire, cette molécule étant par ailleurs l'un des trois constituants chimiques odorant des flatulences (53). Il s'agirait donc d'un autre moyen de se moquer des autorités impériales en associant un titre (faussement) germanisé à cette odeur.

Le premier exemplaire du *Hazweiess* fut publié le 28 mars 1894. Son instigateur, Van der Pill, en devint ainsi le premier rédacteur en chef et en fut considéré par ses pairs et ses successeurs comme le créateur. L'écriture des numéros de cette époque était manuscrite. Les éditions dactylographiées n'émergèrent que pendant l'entre-deux guerres, en 1924. Pour l'heure, la gazette présentait des textes tantôt en allemand/alsacien, tantôt en français. Les premiers numéros comportaient des comptes rendus de réunions (*Protokoll der versammlung*). Des chroniques « *chronica* », présentaient la vie de l'association avec ses prises de positions, ses actualités, mais aussi ses difficultés. Un bureau de placement « *Placirungsbureau* » permettait de mettre en relation les élèves et les pharmaciens pour des stages ou des emplois. Et enfin, les rubriques qui permirent au *Hazweiess* de passer à la postérité : ses chants, ses poèmes, ses billets humoristiques, mais surtout ses illustrations. Qu'elles furent comiques ou purement esthétiques, elles firent du *Hazweiess* une tribune pour bon nombres d'artistes alsaciens de

l'époque. Hansi par exemple, dont le frère était pharmacien, publia ses premiers dessins au sein de cette revue. (54,55)

Sur la couverture du premier numéro, on peut observer plusieurs éléments importants. D'abord, la figure de Purgon. Ce personnage de Molière est associé dans sa pièce *Le Malade Imaginaire* à la figure du mauvais médecin, formaliste et ignorant. La racine de son nom venant du verbe « purger », on se risquera à établir un parallèle avec le caractère nauséabond du journal. Une phrase en alsacien est mise à l'honneur au centre de cette couverture : « *ORGAN sremmtlicher dem P.V.E.L. angehoeriger fabrikarbeiter vulgo apotheker* » qui signifie en français : « Tous les ouvriers d'usine appartenant au PVEL, sont également appelés pharmaciens ». Un encart décrit également le journal comme étant : « satirique, artistique, scientifique (oh, la, la), critique, soporifique, et économique ». La mention « *Erscheint wenn es kann* » signifie : « Sort quand il peut ». Et enfin en bas à droite de cette couverture figurent une flopée d'éléments



Figure 17 : Première de couverture du *Hazweiess* n°1 (28 mars 1894)

Source : www.numistral.fr

dessinés qui rappellent les thèmes chers à la rédaction. L'Alsace y est présente d'une part à travers la cathédrale de Strasbourg, en bas de la page, et d'autre part via trois écussons en haut à droite, celui du haut représentant vraisemblablement les couleurs de la région, celui de gauche la ville de Strasbourg, et celui de droite, Mulhouse. D'autres éléments rappellent quant à eux directement la pharmacie, comme le marteau et le pilon, le codex, l'alambic, ainsi que la digitale symbolisant le lien entre les pratiques pharmaceutiques anciennes, dérivées de l'herboristerie, et les remèdes issus de la chimie. (55)

De manière plus générale, on peut considérer le H₂S comme un relais des informations tant professionnelles et scientifiques qu'estudiantines et académiques, avec la publication d'articles scientifiques, de réformes, de dates et de résultats d'examens.

On retrouve dans le *Hazweïess* n°61 du 11 décembre 1897, l'« *Histoire véritable et émouvante de la belle H₂S.* » Cette chronique, mise en page sous forme d'une planche de bande dessinée, conte l'histoire d'H₂S, sa naissance et ses déboires. Bien qu'elle soit romancée, on peut la considérer comme une parabole de la vie de la revue, de sa création à la publication du n°61. Voici la retranscription de cette histoire ainsi que l'original comportant les illustrations :

« Il était une fois un grand prince, un grand tireur d'escrime et navigateur, qui faisait partie de toutes les grandes batailles de son époque. Entre deux campagnes il passait son temps à étudier la sorcellerie et dans la tour de son château, il avait fait construire une salle, où il faisait de la magie noire.

Un jour il mélangea une poudre noire, tirée de l'enfer, avec un liquide jaune d'or tiré du soleil, tout fumant ; il en résultat une vapeur d'abord nauséabonde, puis répandant un parfum exquis qui enivra complètement notre savant étonné d'être si bon parfumeur.

Il retomba sur sa chaise et perdant à moitié ses sens, il vit monter les vapeurs blanchâtres de son produit, qui bientôt prêt à la forme d'un d'une belle enfant aux yeux noirs comme la pierre de l'enfer et aux cheveux d'or comme les rayons du soleil. Il l'emmena dans ses beaux appartements et la fit élever comme jeune châtelaine.



Figure 18 : Page 4 du *Hazweïess* n°61 (11 décembre 1894)

« Histoire véritable et bien émouvante de la belle H₂S)

Source : www.numistral.fr

Il invita au baptême les plus grands chevaliers, artistes, et savants du pays comme parrain et les plus belles fées assistèrent comme marraines, les fées lui prédirent le plus bel avenir, une vieille fée seule qui passait son temps à maudire tout le monde et qui n'avait pas été invitée, vint se mêler de la fête, et jura à l'enfant, qu'on avait nommé H₂S, de lui porter malheur toute sa vie.

Tout de même H₂S grandit ; devint de plus en plus belle, et fit bientôt l'admiration de tout le pays, chaque mois elle apparut aux habitants 2-3 fois et chaque fois elle fut reçue avec grande joie, elle jouissait de l'estime des plus grands artistes du pays et chaque année on fêtait son anniversaire par un grand banquet les artistes et littérature la comblaient pour ce jour de leurs belles œuvres.

Ainsi H₂S vécut de nombreuses années, aimée de tout le monde, et, notre noble chevalier voyait avec plaisir prospérer ainsi sa protégée. Mais on avait compté sans la méchante sorcière, qui avait juré de gâter l'existence de la favorite du pays. L'occasion s'en trouva bientôt. Un beau jour notre chevalier, auquel la vie paisible commençait à peser, dut partir en guerre, il partit en embrassant H₂S et lui faisant mille recommandations lui promettant de lui envoyer toujours du secours en cas de danger il la confia à un de ses parrains.

Celui-ci parvint à la défendre énergiquement contre le mauvais sort jeté par la sorcière, qui commençait à semer dans le pays l'indifférence contre H₂S. Mais bientôt il dut partir à son tour en guerre. Un autre protecteur se présenta aussitôt, et de nouveau grâce à sa bravoure et ses talents il arriva à conjurer les efforts de la sorcière, témoins en fut la belle fête qu'on fit dans l'année.

Malheureusement il dû partir à son tour et enfin H₂S dû subir les malédictions de la mauvaise fée. Bientôt elle fut abandonnée de tous les habitants du pays et chassée de son beau château.

Elle erra de longs mois à travers le pays, qui fut bientôt en désordre, rongé par la guerre civile, et l'indifférence semée par la mauvaise fée rendit le pays de plus en plus faible et désuni. Souvent un ancien ami, souvent les artistes et écrivains voulaient la secourir, mais ils ne pouvaient y arriver.

Souvent aussi les habitants arrivaient tout de même à regretter celles qui avaient fait leur joie pendant de longues années et le soir après le travail, assis à la lueur d'une lampe, ils relisaient les récits de H₂S et souhaitaient qu'elle revienne bientôt.

Un beau jour notre chevalier entendit entre deux batailles parler du triste sort de son enfant et fidèle à sa promesse il serait en route il se mit en route pour lui aider. Le pays du reste s'en était ému et à un de ces des anniversaires de H₂S on fit appel à tous ses anciens protecteurs. Bientôt il trouva H₂S presque mourante au bord d'un chemin, il la souleva sur son beau cheval et la ramena dans ses dans son château.



Grande fut la joie du pays lorsqu'il a pris la résurrection de H₂S, leur amie des bons et mauvais jours, une grande réunion fut arrangée, qui fut une grande fête, le pays du PVEL fut libéré uni pour toujours et grand fut le triomphe de H₂S et de son protecteur. Un seul cri fut poussé à son apparition.

Figure 19 : page 11 du *Hazweiess* n° 125 (1^{er} juin 1903),

La « Naissance du *Hazweiess* »

Source : www.numistral.fr

VIVA H₂S ! Ad moultos annos ! »

3.2.2.3 Les activités du PVEL

Dès sa création, le PVEL prit le relais de la SEPAL pour défendre les droits des pharmaciens alsaciens et lorrains, faisant de cette cause sa priorité. Contrairement à son prédécesseur, c'était désormais les étudiants et les pharmaciens diplômés qui géraient ensemble les affaires de la société. Le *Hazweiess* publiait en plus de ses autres contenus des comptes rendus sommaires des réunions de la société, relatant les discussions qui y avaient lieu. Bien que les débats politiques y fussent officiellement proscrits, il n'était pas rare de lire que tel ou tel membre assistait à des rassemblements pharmaceutiques ou francophiles, ou participait à des discussions publiques sur l'avenir de la profession. Par exemple, le 25 avril 1894, lors d'une assemblée extraordinaire de pharmaciens alsaciens et lorrains, Camille Lévy,

président, s'opposa fermement au régime de concession personnelle par rapport à la concession réelle. Il s'agissait d'un sujet important de discorde entre les Alsaciens et les Allemands à propos de la politique d'installation des officines. En effet, à cette époque-là en France, l'installation était libre tandis qu'en Allemagne, elle était basée sur un système de concessions par l'État. Les pharmaciens alsaciens étaient en grande majorité opposés au système allemand, perçu comme une entrave à leur droit de propriété. (56)

Une des activités principales de l'association consistait à tisser et renforcer les liens confraternels entre pharmaciens, qu'ils fussent diplômés ou encore en formation. Pour cela, diverses activités étaient organisées, telles que des excursions botaniques et diverses soirées. Cependant, ce qui rendait cette société particulièrement visible auprès des autres étudiants était sans doute le Banquet des Étudiants alsaciens-lorrains. La première édition de cet événement eut lieu le 20 mai 1894 (57) et fut suivie d'une autre édition le 27 février 1897. (58) À partir du banquet du 9 décembre 1900, ces rassemblements devinrent annuels. Très rapidement, l'organisation de cet événement revint aux étudiants en pharmacie dont les qualités organisationnelles étaient reconnues par tous. Il était de tradition de terminer le banquet par un cortège rendant hommage à la statue du général Kléber, située sur la place éponyme. Bien que ces actes témoignassent d'une francophilie certaine, les autorités allemandes les toléraient malgré leur irritation car ils ne perturbaient pas l'ordre public. En parallèle de ce Banquet des Étudiants alsaciens-lorrains ouvert à tous les étudiants strasbourgeois, le PVEL organisait le Banquet du H₂S, aussi connu sous le nom de « *Wurschtbanquet* » (Banquet de la saucisse) qui consistait en un repas comprenant de la saucisse à chaque plat (excepté au dessert évidemment).(45,59)

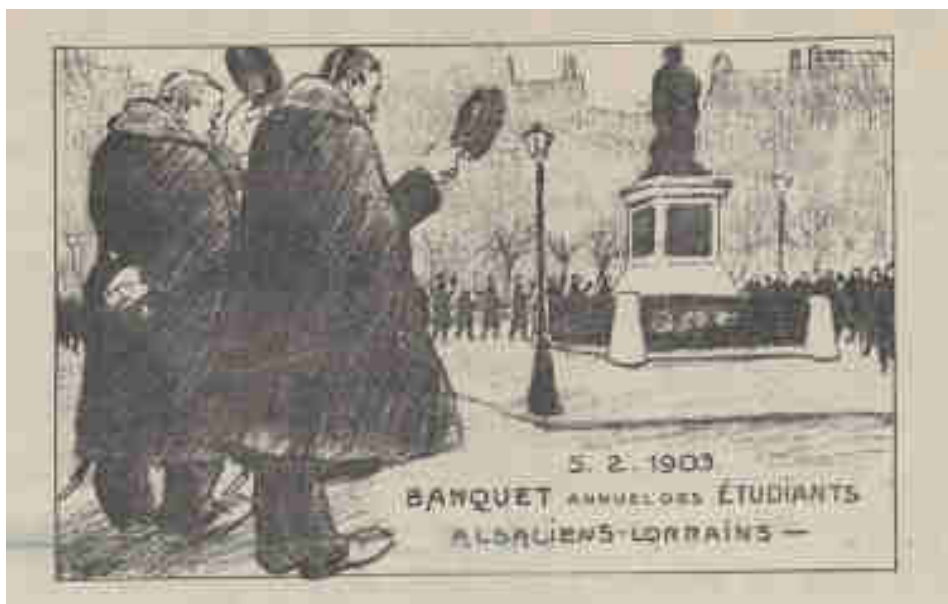


Figure 20 : page 7 du *Hazweiess* n° 122 (1^{er} février 1903),
« Banquet annuel des étudiants alsaciens-lorrains »

Source : www.numistral.fr

3.2.2.4 Le congrès de Nancy en 1909

3.2.2.4.1 La visite des étudiants de Nancy en février 1909

Le mois de mai 1909 reste dans les annales de la pharmacie strasbourgeoise. Il marque clairement le rapprochement du PVEL avec Nancy qui est l'établissement né de l'école strasbourgeoise, comme nous l'avons décrit en amont. C'est ainsi qu'au début de l'année 1909, les étudiants membres de l'H₂S reçurent une invitation pour le deuxième congrès des étudiants en pharmacie. En réponse à cet appel, les Strasbourgeois invitèrent à leur tour leurs camarades nancéiens à venir confraterniser le 17 février, date du Banquet des étudiants alsaciens-lorrains. Cette rencontre s'inscrit dans la préparation du congrès des étudiants en pharmacie, qui devait avoir lieu lors de l'Exposition de Nancy au printemps. (60)

Le jour de l'arrivée des Nancéiens à Strasbourg, les étudiants en pharmacie strasbourgeois n'avaient pas reçu de nouvelles de leurs invités lorrains. C'est l'étudiant H. Wolff qui annonça à ses acolytes que les Lorrains étaient arrivés à la gare. Les Strasbourgeois, après une recherche active dans les rues de la ville, parvinrent à trouver leurs invités à la Cathédrale. S'ensuivit une visite de la ville et de ses monuments tels que la Cathédrale et son horloge astronomique, l'Hôpital civil, la place Kleber, l'Université.... Ils découvrirent également les laboratoires de l'Institut de pharmacologie, où des démonstrations furent réalisées, provoquant l'intérêt des visiteurs pour les équipements et les méthodes utilisés qui n'étaient pas les mêmes que ceux dont ils disposaient dans leur ville. Le soir, se tint le Banquet annuel des étudiants alsaciens-lorrains dans une ambiance festive, rythmée par des discours et des chansons. Les potards nancéiens semblaient infatigables et ne furent pas découragés par l'heure tardive et le départ de nombreux participants du Banquet. La soirée se termina par une promenade dans les rues de Strasbourg avant que les invités et leurs hôtes se disent au revoir, en promettant de se retrouver bientôt à Nancy pour le congrès de mai. Cette rencontre entre futurs pharmaciens de Nancy et de Strasbourg fut un succès, renforçant leurs liens malgré la distance et les différences. Les Strasbourgeois désiraient à leur tour se rendre à Nancy afin de poursuivre ces événements de fraternité et d'échanges. (60)

3.2.2.4.2 Arrivée et accueil à Nancy

Le jeudi 20 mai marque le départ de la délégation alsacienne vers Nancy, au sein de laquelle dix-huit étudiants représentaient diverses facultés de l'Université de Strasbourg, bien qu'ils fussent majoritairement étudiants en pharmacie du PVEL. Ces derniers, menés par leur président Vogelweith, participèrent à deux congrès : celui des associations générales d'étudiants et celui des étudiants en pharmacie. Contrairement à ce qui est véhiculé par les traditions orales estudiantines, les étudiants en pharmacie n'adoptèrent pas la faluche (alors simplement appelée « béret étudiant ») lors de ces congrès

puisqu'ils avaient déjà décidé de s'en procurer en amont. Les étudiants en pharmacie auraient dû recevoir lesdits bérets dès leur arrivée mais il y eut un problème de livraison de la part de la maison Reynaud à laquelle ils avaient été commandés. Privés des coiffes, les étudiants improvisèrent avec des couvre-chefs divers, notamment la casquette de jockey portée par un étudiant surnommé « le brave B. », ajoutant de sorte une note humoristique et décontractée à l'excursion. (45,61,62)

À leur arrivée, les étudiants furent chaleureusement accueillis par leurs camarades nancéiens, qui les accompagnèrent jusqu'aux « Deux Hémisphères », leur lieu de résidence. La journée fut baignée d'une ambiance festive, rythmée par des défilés constants d'étudiants arborant fièrement des drapeaux, et de musiciens de rue qui jouaient du bigophone (un instrument en forme de trompe, bruyant et carnavalesque). L'ensemble créait ainsi une atmosphère conviviale et joyeuse. (45,61,62)



Figure 21 : 1^{ère} page du *Hazweiness* n° 195 (1^{er} juin 1909)

Source : www.numistral.fr

Tout au long de la matinée, des étudiants de diverses villes comme Dijon, Montpellier, Strasbourg, Poitiers, Paris, Toulouse et Alger (qui possède une École préparatoire de pharmacie depuis 1857, devenue faculté en 1909) arrivèrent par vagues successives. Un cortège musical accompagnait ces étudiants et l'on vit Nancy s'animer au passage de cette foule joyeuse. Cette première journée se conclut par une marche aux flambeaux lors de laquelle les étudiants, portant des lampions, défilèrent dans les rues, illuminant la nuit d'une lueur festive. Ces réjouissances furent entrecoupées de discours, prononcés notamment par des représentants de Lille, Paris et d'Algérie qui s'offrirent des salutations fraternelles, rendant hommage à l'Union nationale des étudiants et célébrant leur amitié. (45,61,62)

Le monôme sur la place Stanislas représente un moment notable du congrès. Un cortège se forma de manière spontanée, mêlant chants et danses dans une atmosphère clairement désinvolte. Après un

défilé un peu chaotique dans les rues de la capitale lorraine, les étudiants se rassemblèrent sur la place Stanislas, y formant un monôme. Dans un brouhaha général, ils chahutèrent autour de la statue de Louis XV, créant un spectacle ahurissant pour les Nancéiens qui les scrutaient depuis les fenêtres.



Figure 22 : page 3 du *Hazweiness* n° 195 (1^{er} juin 1909), le monôme place Stanislas à Nancy
Source : www.numistral.fr

3.2.2.4.3 Déroulement du 2^{ème} Congrès des Étudiants en Pharmacie

Organisé en parallèle du congrès général, le congrès des étudiants en pharmacie rassemblait des délégations de Strasbourg et de toute la France ainsi que de ses colonies représentées par l'Algérie. Cet événement abordait ainsi des questions spécifiques à la profession pharmaceutique tout en créant des occasions de célébration et de confraternisation. (45,61,62)

Le congrès discutait ainsi de thèmes majeurs :

- La suppression de la Fédération des Associations d'Étudiants en Pharmacie : M. Bazin de Paris y proposait la dissolution de la fédération actuelle, ne correspondant plus aux besoins des étudiants, en faveur de l'« Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de France ».
- La création de postes d'internes en pharmacie : les représentants de Nancy et d'Angers plaidaient pour que les étudiants en pharmacie aient des postes dans les hôpitaux, réservant ces opportunités pour les étudiants français.
- Le grade de pharmacien auxiliaire : M. Chassagne de Paris demandait pour les étudiants en pharmacie les mêmes privilèges militaires que ceux accordés aux étudiants en médecine, notamment l'obtention du grade de pharmacien auxiliaire après certains examens.

En marge des discussions, le congrès fut marqué par des moments festifs, notamment un punch dans les salons Walter avec des représentations musicales et théâtrales. (45,61,62)

3.2.2.4.4 L'arrivée de la faluche en Alsace

L'histoire de la faluche, coiffe estudiantine emblématique des étudiants français, remonte au huitième centenaire de l'université de Bologne en 1888. Lors de cet événement, des étudiants parisiens découvrirent les costumes traditionnels des autres nations étudiantes et, désireux d'adopter un symbole distinctif, commencèrent par porter l'Orsina, coiffe traditionnelle locale. Puis, en décembre de la même année, ils optèrent pour un béret de velours, qui devint la faluche. Le terme "faluche" lui-même apparut plus tard, entre les deux guerres, à Lille. (63)

La faluche alsacienne présente des particularités par rapport à celles du reste de la France. En effet, elle se distingue par ses six passants qui soutiennent le ruban circulaire à la base de la coiffe. Ce dernier varie en couleur et matière selon la filière d'étude, avec le vert pour la pharmacie, par exemple. Les passants possèdent une origine obscure et plusieurs hypothèses sont avancées par la tradition orale des faluchards, allant de références culturelles alsaciennes à des erreurs de fabrication.

Ces spéculations incluent les thèses suivantes :

- Ils représenteraient les six régions d'Alsace
- Ils représenteraient les six cépages d'Alsace
- Ils symboliseraient les six côtés d'un bock de bière
- Ils seraient une référence aux barreaux d'une prison (l'Alsace étant vue comme captive de l'Allemagne)
- Des étudiants auraient commandé la faluche auprès d'une couturière à la suite d'un baptême en Belgique. Cette dernière aurait mal interprété les instructions qui décrivaient le circulaire comme une ceinture et aurait alors ajouté des passants, comme ceux d'un pantalon.
- Les passants auraient comme fonction simple de tenir le circulaire pour que celui-ci ne tombe pas.

Cependant, un dernier commentaire humoristique dans le code des faluchards suggère que les passants étaient simplement là dès l'origine, sans besoin de justification : « Ou tout simplement : la faluche d'origine avait des passants, pourquoi inventer des raisons en tout genre. ». À cet égard, les premières illustrations dans le *Hazweiess* présentant cette coiffe comportent déjà des passants. On peut se demander légitimement si cet élément a aussi été ramené du congrès de Nancy. (63,64)

Quoi qu'il en soit, ce sont bien des membres de l'H₂S qui ramenèrent la faluche en Alsace, fondant une tradition particulière autour de cette coiffe par rapport au reste de la France. Ces

particularités perdurent encore de nos jours que ce soit par rapport à l'esthétique et à la disposition des différents éléments sur cet apex, comme sur l'organisation de cette communauté, la faluche alsacienne étant chaperonnée par de « Très Vénérables Anciens » (TVA) dont la fonction est représentée par une chouette sur la zone de baptême et non par des « croix » comme dans la plupart des autres villes.



Figure 23 : page 4 du *Hazweiss* n° 214 (1^{er} février 1911),
« Le béret de l'étudiant »
Source : www.numistral.fr

4 1918 - 1939 : l'entre-deux guerres et la refrancisation de la pharmacie

4.1 Le rattachement de l'Alsace-Moselle à la France

4.1.1 De la liesse générale au « malaise alsacien »

La Première Guerre mondiale se termine après quatre années de conflits meurtriers. Sur les 380000 Alsaciens-Mosellans engagés dans l'armée allemande, au moins 40000 d'entre eux périrent. On peut citer parmi eux Charles Ehrmann, pharmacien à Bouxwiller qui fut l'un des principaux illustrateurs de la revue *H₂S* (65). Quoiqu'il en soit, la France fit de la restitution des territoires annexés en 1871 une condition *sine qua none* de la paix avec son rival d'outre-Rhin. C'est ainsi qu'une fois l'armistice signé le 11 novembre 1918, les Allemands ont l'obligation de quitter sous quinzaine le *Reichsland Elsass-Löthringen* devenu caduque. On voit ainsi l'armée française pénétrer armée dans Mulhouse le 17 novembre, dans Colmar le 18, et enfin dans Strasbourg le 22. L'armée victorieuse est acclamée en triomphe à chaque fois qu'elle reprend possession d'un de ces territoires. Une des premières actions des autorités françaises fut l'expulsion des *Altdeutsch* (près de 100000) et des autochtones un peu trop germanophiles.

Cependant, ces moments d'euphorie furent de courte durée et l'État, qui menait des politiques de dégermanisation très rapides, se heurta à une forme de nostalgie de l'époque allemande ;

phénomène qualifié de « malaise alsacien ». (66,67)



Figure 24 : « Le passage du Rhin, 1918, retour au pays natal » par Hansi
Source : www.dreilaendermuseum.eu

Cet inconfort n'est pas ressenti par le monde pharmaceutique (en tout cas dans le *H₂S*), probablement du fait d'une position sociale avantageuse ainsi que de leurs revendications tout au long de la période allemande d'obtenir un modèle de propriété de l'officine plus proche de celui ayant cours en France. (66,67)

4.1.2 La refrancisation de la pharmacie alsacienne

4.1.2.1 Les évolutions législatives en France depuis la guerre de 1870 – 1871

Lors de l'annexion de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne en 1871, les lois régissant les études pharmaceutiques en France connurent des transformations majeures. Cette période charnière creusa le fossé entre les systèmes juridiques de part et d'autre des nouvelles frontières. L'Alsace-Moselle passa sous législation allemande, tandis que le reste de la France poursuivait logiquement l'évolution de ses propres normes. Ce bouleversement influença non seulement la formation des pharmaciens mais également les exigences académiques et professionnelles du domaine. (10,68)

4.1.2.1.1 1874 : La création des Facultés Mixtes

La loi du 8 décembre 1874 établit les facultés mixtes de médecine et de pharmacie, un nouveau modèle d'enseignement succédant aux Écoles préparatoires permettant la formation de pharmaciens de seconde classe reçus devant un jury départemental. Les Écoles préparatoires de Bordeaux et de Lyon furent les premières transformées, suivies par les autres écoles existantes. Ces institutions permettaient alors aux professeurs de pharmacie d'obtenir un statut équivalent à celui de leurs collègues de médecine, incluant des privilèges comme le port de la toge rouge et l'accès à des postes de professeurs. (10,68)

4.1.2.1.2 1875 : Création des Écoles de Plein Exercice

Le décret du 14 juillet 1875 instaura quant à lui les Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie. Ces établissements offraient aux étudiants en pharmacie la possibilité de suivre l'intégralité de leur formation et de passer tous les examens sauf le final, constituant une avancée dans la reconnaissance et la position des anciennes Écoles préparatoires. Lille reçut ce statut à titre expérimental à la fin 1874, puis ce fut au tour de Marseille et de Nantes. (10,68)

4.1.2.1.3 1878 : Création du Diplôme Supérieur de Pharmacie et Fin de la Tutelle Médicale

Le décret du 12 juillet 1878 introduisit le diplôme supérieur de pharmacie de 1^{ère} classe, se rapprochant du doctorat qui n'était pas accessible aux pharmaciens (bien que les professeurs dussent être titulaires d'un doctorat en sciences). Ce nouveau diplôme, bien que n'étant pas un doctorat, permettait aux pharmaciens de devenir professeurs ou agrégés, comblant ainsi une pénurie importante d'enseignants dans les établissements de formation pharmaceutique. Ce même décret mit également fin à la tutelle médicale sur les examens de pharmacie, libérant les jurys de la présence obligatoire de professeurs de médecine, désormais composés exclusivement de professeurs de sciences pharmaceutiques. (10,68)

4.1.2.1.4 1898 : Création du Doctorat d'Université en Pharmacie

Le décret de 1897 introduisit le doctorat d'université en pharmacie, attribuable par toutes les universités françaises. En 1898, une délibération étendit ce diplôme à l'École supérieure de Paris et à d'autres universités. Bien que ce diplôme n'ait pas conféré de privilèges académiques comparables aux doctorats en sciences, il marqua une avancée importante pour la reconnaissance académique des pharmaciens. (10,68)

4.1.2.2 Les évolutions législatives en France dans l'entre-deux guerres

4.1.2.2.1 1920 : Transformation des écoles Supérieures en Facultés de Pharmacie

Dans la foulée du retour de l'Alsace à la France, le décret du 14 mai 1920 accorda aux écoles supérieures de pharmacie de Paris, Montpellier, Nancy et Strasbourg le statut de facultés de pharmacie, les plaçant sur un pied d'égalité avec les facultés de médecine en matière d'enseignement et de recherche. Bien que ce statut ne permît toujours pas la délivrance de doctorats en pharmacie, il reconnaissait officiellement l'importance de ces établissements dans l'enseignement supérieur en France. (10,68) Strasbourg qui n'occupe plus ses anciens locaux de l'Institut pharmaceutique depuis 1906, se situe dorénavant rue Saint Georges. (43)



Figure 25 : Anciens locaux de la faculté de pharmacie, rue Saint Georges
Source : www.archi-wiki.org

4.1.2.2.2 1939 : Instauration du Doctorat d'État en Pharmacie

Ce fut finalement le décret du 11 août 1939 qui établit (enfin) le statut de docteur d'état en pharmacie, permettant aux facultés de pharmacie de délivrer ce diplôme, semblable à celui que les facultés d'autres disciplines étaient déjà en mesure de fournir. Ce nouveau diplôme exigeait, en plus du diplôme de pharmacien, deux certificats d'études supérieures. Cette étape, presque vingt ans après la mutation des écoles en facultés, consacrait l'aboutissement des efforts du milieu universitaire pharmaceutique pour placer la pharmacie sur un pied d'égalité avec les autres disciplines universitaires et en particulier la médecine. (10,68)

4.2 L'Achedeuxess et l'AAEPS, la recherche d'identité des étudiants en pharmacie alsaciens

4.2.1 Le renouveau du H₂S

La publication des *Hazweiess* continua jusqu'en juin 1914. Naturellement, l'écriture et la diffusion de celles-ci furent stoppées pendant la guerre. D'une part, on peut supposer qu'une grande partie de ses auteurs furent mobilisés d'un côté ou de l'autre du champ de bataille. D'autre part, les autorités impériales ne toléraient plus les manifestations des sentiments francophiles sous aucune forme, allant jusqu'à interner à titre préventif plus de 4000 Alsaciens-Lorrains entre 1915 et 1918. (66,69)

Après des années de vacances reparut ainsi le H₂S en avril 1920. Il n'était alors plus question d'*Hazweiess*, prononciation dorénavant dénuée de sens car les Allemands n'étaient plus maîtres de la région. On lui préféra le terme « Achedeuxess », sorte de francisation du sobriquet original. Moins marquante, cette dénomination ne dura pas très longtemps. Malgré tout, c'est à partir de cette période que le terme « H₂S » devint la norme. La revue parut sous le nom : « *REVUE ESTUDIANTE D'ALSACE-LORRAINE* Organe mensuel de l'Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg ». C'est la première fois qu'il fut fait mention de l'AAEPS, encore une fois francisation du PVEL, mais centrée sur les étudiants.



Figure 26 : Première de couverture du H₂S n° 249 (avril 1920)

Source : www.numistral.fr

L'assemblée générale de l'AAEPS était le lieu de vives discussions concernant l'évolution de l'H₂S, initialement créé pour défendre le droit à demeurer français face à la présence allemande dans la région. Cependant, avec le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, la revue perdit une grande partie de son rôle initial. Il fut décidé de l'ouvrir à toutes les facultés pour devenir : « *Revue estudiantine d'Alsace-Lorraine* ». Cette transformation avait pour but le renforcement de l'identité locale tout en élargissant le contenu pour inclure des contributeurs d'horizons plus variés, gardant dans son contenu des articles tant scientifiques qu'humoristiques centrés néanmoins sur la pharmacie. (70)

4.2.2 La fondation de l'AAEPS dite H₂S et ses activités dans l'entre-deux guerres

En 1924, le PVEL devint officiellement et légalement l'AAEPS que l'on connaît aujourd'hui. Cette dernière s'était affiliée à la nouvellement créée AGES (nommée AFGES à partir du 4 décembre 1923) tout en gardant sa pleine autonomie financière et administrative. En 1920, des dissensions avaient éclaté entre l'AGES et l'H₂S ce qui poussa le journal à abandonner son nom de :« *REVUE ESTUDIANTE D'ALSACE-LORRAINE Organe mensuel de l'Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg* » en simple : « *Organe de l'Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg* ». En effet, les membres de l'H₂S avaient publié un pamphlet à l'égard de la fédération, amenant à de vives réactions de la part de l'AGES. Cet événement anodin en apparence mena au premier conflit entre l'AFGES et l'H₂S. Des tensions persistent de nos jours (sur des sujets plus ou moins sérieux) bien que l'AAEPS n'ait pas mis fin à son adhésion à la structure. (65,70)

Le drapeau de la SEPAL quant à lui avait été caché par le Dr Kuehny, professeur à la faculté pendant toute la durée du conflit. Un acte fort de sens mais non sans risque, du fait du caractère profondément anti-allemand de cet objet. Le 6 décembre 1918 à Strasbourg, cette bannière fut déployée lors d'un cortège défilant devant une tribune de personnalités politiques telles que le Président de la République Raymond Poincaré et le Président du Conseil Georges Clémenceau. Après plus de 53 années de bons et loyaux services, cet étendard fut finalement mis au repos le 2 février 1924 lors d'une cérémonie en présence d'actuels et d'anciens membres tels qu'Ernst Heldt, fondateur du *Hazweiss* mais également Hansi, contributeur et sympathisant de la revue. (54)(71)



Figure 27 : Étendard de l'AAEPS
Source : www.numistral.fr

Le nouveau drapeau comporte plusieurs éléments marquants qui dans leur ensemble reprennent le symbolisme de « l'Oasis », (ou le « symbole des trois règnes de la nature »), ancien symbole de la pharmacie. Par exemple, on pourra noter la présence, au centre, du caducée composé du serpent d'Asclépios et de la coupe d'Hygie. La symbolique de ce caducée est ouverte à interprétation mais deux explications principales existent et demeurent dans les traditions orales. La première expose qu'Hygie, fille d'Asclépios et déesse de la santé (à laquelle l'art pharmaceutique se rattache) nourrit la médecine

par l'intermédiaire du serpent d'Asclépios, dieu grec de la médecine, qui vient s'y abreuver. La deuxième théorie est que le serpent d'Asclépios injecte son venin dans le réceptacle et permet la transformation du poison en remède.

Aux quatre coins du drapeau, on peut observer un scorpion symbolisant le règne animal, un rameau pour le règne végétal, un microscope pour le règne minéral, et une balance rappelant que le pharmacien est le maître des poids et des pesées. Cette balance symbolise également la pondération inhérente à l'art pharmaceutique.

Cet étendard trône toujours fièrement dans les locaux de l'AAEPS. Malgré tout, son âge avancé ne lui permet plus d'être sorti de son cadre pour participer aux diverses manifestations estudiantines. En ce qui concerne l'étendard de la SEPAL, il est placé dans les années 1930 entre les mains du Musée pharmaceutique d'Alsace et de Lorraine (7), établissement aujourd'hui disparu tout comme le drapeau qui malgré nos recherches n'a pas pu être retrouvé. À bon entendeur...

En parallèle, l'AAEPS continua d'organiser ses traditionnels Banquets jusqu'à la déclaration de guerre de la France et du Royaume-Uni à l'Allemagne en 1939. Le H₂S quant à lui fut publié de 1919 à 1924, puis de 1937 à 1939 sous un format actualisé, moins satirique et plus scientifique, bien que la verve estudiantine et les illustrations y perdurèrent.

5 1939-1945 : la Seconde Guerre mondiale

Après la Grande Guerre à laquelle mirent fin l'armistice du 11 novembre 1918 et le traité de Versailles du 28 juin 1919, l'Allemagne ruinée entra dans une phase d'instabilité importante. Les difficultés économiques et les conflits sociaux menèrent en quelques années à la montée de partis politiques extrémistes tels que les communistes du *Kommunistische Partei Deutschlands*, et des tristement célèbres nationalistes du *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* menés par leur leader, Adolf Hitler. Les élections de 1933 virent accéder ces derniers aux pouvoirs et par la même signèrent la fin de la République de Weimar. (72)

L'Allemagne mena dès lors une série de manœuvres diplomatiques agressives, telles que l'*Anschluss*, l'annexion des sudètes, ou encore la remilitarisation de la Rhénanie. L'invasion soudaine de la Pologne, le 17 septembre 1939 fit déborder le vase et poussa la France et la Grande-Bretagne à déclarer la guerre à l'Allemagne nazie, marquant ainsi le début de la Seconde Guerre mondiale. (73)

La France et ses alliés furent battus en six semaines, victimes de la blitzkrieg allemande. Ainsi, le pays capitula le 22 juin 1940 en signant l'armistice à Compiègne, dans le même wagon ayant servi à la signature de l'armistice de 1918. En conséquence, la France se retrouva découpée en plusieurs zones : la zone occupée par l'Allemagne, comprenant la moitié Nord du pays ainsi que la façade atlantique, et la moitié sud délimitée en partie par la Loire, gérée par un gouvernement de collaboration à Vichy. (73,74)

L'Alsace et la Moselle ne furent pas annexées directement à la signature de l'armistice, condition ne faisant pas partie du traité. Cependant Hitler signa le 18 octobre 1940 un décret actant le rattachement de ces territoires au III^{ème} Reich, formant le *Reichsgau Oberrhein* (associant L'Alsace-Moselle et le Bade). Malgré tout, cette annexion étant réalisée de facto, ni le gouvernement vichyste, ni la communauté internationale ne les reconnurent. (75)

5.1 La migration de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand

L'ordre d'évacuation de Strasbourg fut donné le 1^{er} septembre 1939, en même que la proclamation de la mobilisation générale. Ce déplacement des civils se basait sur un plan visant à les éloigner des zones de conflits appelées « zone rouges » basées sur les tracés de la ligne Maginot. Les civils se rendirent dans des camps dès le 2 septembre. C'est ainsi que s'exilèrent un peu moins de 400000 Alsaciens dont les membres de l'Université de Strasbourg. Les populations furent déplacées vers

l'intérieur du pays dans des régions telles que la Dordogne, le Gers, les Landes, et la Haute-Garonne. L'Université quant à elle s'installa à Clermont-Ferrand, ville en pleine croissance et disposant d'une petite université comprenant deux facultés (Lettres et Sciences), une École libre de Droit, et deux écoles de plein exercice (Pharmacie et Médecine). (76,77,78)

5.1.1 L'installation de l'Université strasbourgeoise

Le processus de repli vit le transfert du corps enseignant, des étudiants mais également du matériel scientifique, des livres et des ressources de la Bibliothèque nationale universitaire. Ce transfert nécessita une importante logistique ferroviaire, mobilisant plus de 200 wagons. Les facultés quant à elles s'installèrent dans les locaux clermontois encore sous-exploités de leurs homologues. C'est ainsi que les étudiants en pharmacie et leurs homologues médecins s'installèrent à l'Hôtel-Dieu, situé à l'actuel 13 boulevard Charles de Gaulle. (77)



Figure 28 : Hôtel-Dieu à Clermont-Ferrand
Source : www.cpauvergne.com

Dès l'arrivée des Strasbourgeois, des négociations furent entamées entre le recteur de Strasbourg, Adolphe Terracher, et son homologue clermontois André Marchaud, pour statuer sur une organisation permettant la cohabitation des deux entités. Il fut donc décidé que les deux institutions resteraient indépendantes du point de vue administratif et financier. Rapidement, les mobilisations des différents personnels menèrent à la mise en commun des enseignements entre les deux universités. (76)

5.1.2 L'Université de Strasbourg après l'armistice du 22 juin 1940

Après la défaite éclair de la France en mai/juin 1940, la question du retour à Strasbourg se posa pour l'Université. Cependant, le contexte découragea voire empêcha les exilés de rentrer chez eux. Certains étant juifs, ils ne souhaitaient évidemment pas retourner dans les régions occupées, par peur des persécutions. Factuellement, très peu de personnels et d'étudiants retournèrent en Alsace ; et aucun membre du corps professoral. Le retour concerna essentiellement des personnels de gestion et

d'entretien, ne parlant pour la plupart peu voire pas du tout français (l'alsacien étant la langue maternelle de beaucoup d'entre eux). (76)

Quoi qu'il en soit, Vichy repoussa à plusieurs reprises les exigences allemandes de renvoi forcé de l'Université en direction de sa région d'origine. C'est le recteur Terracher, bien que pétainiste convaincu, qui fut le principal artisan de cette politique de refus, passant une grande partie de son temps dans les ministères de Vichy. Il y obtint un poste de secrétaire général au sein du ministère de l'instruction publique avant d'être limogé en 1944 sous la pression de l'occupant. (76)

Du côté étudiantin, plus de 1500 étudiants se retrouvèrent isolés et en difficulté à l'été 1940. En effet, beaucoup refusèrent de rentrer dans leurs foyers après l'armistice. Pour occuper les étudiants souffrant de mal du pays et qu'ils ne rejoignent leurs familles restées en Alsace, les professeurs Gaston Zeller et Jean Lassus, enseignant respectivement l'Histoire moderne et l'Archéologie, décidèrent de fonder un groupe de recherches archéologiques. Ce groupe mena des fouilles sur le plateau de Gergovie. Cette initiative était soutenue par le Général de Lattre de Tassigny qui y fit construire la Maison des Étudiants. (76) Les « Gergoviotes » comme s'appelaient entre eux les étudiants adhérant au projet, participèrent pour une grande part d'entre eux aux premiers mouvements de résistance jusqu'en 1943. (79)

L'Université persista jusqu'en 1944 à la libération de la ville par les Forces françaises de l'intérieur. De fortes pressions allemandes et vichystes réussirent presque à dissoudre cette entité ; ce qui aurait causé la dispersion de ses personnels, étudiants et biens. Cet événement se serait très probablement produit si la guerre avait duré davantage (l'autorité des Allemands dans la région se renforçant progressivement). Les projets de retour ne furent mis en place qu'en mars 1945, lorsque les armées allemandes furent définitivement repoussées de l'autre côté du Rhin. (76)

Et l'H₂S dans tous ces événements ? Aucune trace n'atteste ni n'infirme la persistance de l'Amicale dans ces temps troublés. Cependant, les récits oraux témoignent que la plupart de ses membres d'avant-guerre se sont bien rendus à Clermont-Ferrand. Aucune action ni manifestation ne furent réalisées au nom de la Grande Dame, quelques réunions tout au plus.



Figure 29 : Faluche de l'étudiante en pharmacie Celya Tikrade dite « John Soulya »

Source : d'après l'auteur de cette thèse

De cet exode subsiste une tradition falucharde consistant en un ruban aux couleurs de l'Alsace positionné en biais. Celui-ci représente le trajet des étudiants de Strasbourg à Clermont-Ferrand (d'où le positionnement dudit ruban). On l'appelle le « ruban du souvenir » (cf figure 29).

5.1.3 La résistance des étudiants strasbourgeois à Clermont

Dès le début de l'occupation, nombre de Strasbourgeois en exil participèrent activement à la création des réseaux de résistance, notamment via les Gergoviotes qui constituaient le premier foyer de résistance auvergnat. En effet la Maison des Étudiants construite sur le plateau de Gergovie assiste tous les jours à la levée du drapeau tricolore au son du chant très provocateur : « *vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine* » (80). À côté de ces étudiants, plusieurs professeurs s'impliquèrent eux aussi dans les réseaux clandestins. On peut ainsi citer Lassus, Coste-Flout, Flandin et Cavailès, professeur de philosophie à Strasbourg et exécuté par les Allemands en 1944. (81)

Parmi les étudiants en pharmacie alsaciens exilés, on peut citer Jean-François Salomon, né en 1922 à Erstein. Il entreprit un cursus pharmaceutique mouvementé après avoir déserté l'armée allemande qu'il devait intégrer le 6 septembre 1941. Il gagna alors la Suisse et s'inscrit à la faculté de Strasbourg repliée en Auvergne. Après avoir suivi l'année universitaire 1941-1942 sans encombre, le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord de 1942 poussa les Allemands à envahir la zone libre. Cet acte changea drastiquement la vie des étudiants alsaciens d'Auvergne, mal vus par les autorités nazies car ils s'étaient refusés au retour dans leur région d'origine après l'armistice. Quoiqu'il en soit, il réussit à échapper au service du travail obligatoire (STO) grâce à son inscription à l'Université. Arrêté une première fois en juin 1943 car suspecté d'un assassinat qu'il n'avait pas commis, il fut relâché et intégra les réseaux de la Résistance. Son parcours de résistant débuta en distribuant le journal clandestin « *Combat* ». Puis une seconde arrestation, le 21 juin 1943, le poussa à prendre le maquis au sein du groupe « Jean-Pierre ». Il prit part à de nombreux combats puis finit affecté en tant que « pharmacien auxiliaire infirmier » à Murol jusqu'à la libération. Il quitta son service le 14 octobre 1944 et reprit son cursus pharmaceutique qu'il acheva en 1946. Il exerça son art toute sa carrière durant en Auvergne, région dont il tomba amoureux. Il fut fait chevalier de la légion d'honneur en 1992 par Pierre Joxe alors ministre de la Défense. (81)

5.1.4 Rafles du 25 juin et du 25 novembre 1943

Après l'invasion de la zone libre en novembre 1942 par les forces allemandes et italiennes, la situation change drastiquement pour les réfugiés alsaciens, les Allemands cherchant à débusquer les résistants avec bien plus d'ardeur que les vichystes.

C'est ainsi que le 25 juin 1943, après l'assassinat de deux membres de la Gestapo ayant eu lieu la veille par l'étudiant Georges Raynaud (de son pseudonyme Fernoël), plusieurs dizaines de policiers français et de soldats allemands se rendirent au 14 rue de Rabanesse. À cette adresse se trouvait un immeuble que l'Université de Strasbourg avait loué afin de procurer à ses étudiants un foyer rebaptisé « Gallia » en l'honneur du foyer strasbourgeois (dont le bâtiment existe toujours). Ainsi, 37 étudiants furent arrêtés et mis en captivité dans les locaux du 92^{ème} Régiment d'Infanterie métamorphosé en prison militaire. Dix d'entre eux furent déportés. Parmi eux on retrouve deux étudiants en pharmacie et un assistant en pharmacie : (82)

- **Albert Graf** : déporté à Buchenwald et disparu lors du naufrage du Cap Argona en 1945.
- **Georges Huss** : assistant, déporté à Buchenwald, décédé en 1944.
- **Claude Heimendinger** : déporté à Auschwitz, disparu.



Figure 30 : Photographie d'Albert Graf
parut dans l'H₂S en 1949
Source : www.numistral.fr



Figure 31 : Photographie de Georges Huss
parut dans l'H₂S en 1949
Source : www.numistral.fr

Quelques mois plus tard, l'étudiant en Lettres Georges Victor Mathieu, résistant puis collaborateur actif des nazis, trahit ses camarades pour lesquels il avait réalisé de faux papiers qui permirent aux Allemands d'identifier les exilés alsaciens. Cet acte de trahison permit aux Allemands d'interpeller plus de 1200 personnes le 25 novembre 1943. Les Auvergnats furent rapidement libérés mais plus de 500 personnes, majoritairement alsaciennes, passèrent devant G. Mathieu et Ursula Brandt, une étudiante allemande inscrite à l'Université de Strasbourg qui assistait la Gestapo locale. Le traître triait les prisonniers. Ainsi, deux groupes se rendirent à la caserne du 92 Régiment d'Infanterie. Si la plupart d'entre eux furent libérés, 110 furent déportés, dont 92 juifs. Une trentaine de déportés seulement survécurent à la déportation et aux camps. Ces actes d'une immonde perfidie de la part de G. Mathieu le menèrent à être fusillé le 12 décembre 1944 après un procès sommaire. (82,83)

5.2 La Reichsuniversität

5.2.1 La fondation de « l'Université du diable »

Comme nous l'avons exposé en amont, la France se fit écraser par la *Wehrmacht* en quelques semaines à peine et capitula dans la foulée. Ainsi, le régime nazi annexa *de facto* l'Alsace et une partie de la Lorraine, considérant ces territoires ayant fait partie du Second Reich comme de culture germanique. Le Führer tint à faire de Strasbourg une vitrine de l'idéologie nationale-socialiste. Il fut donc décidé de la fondation d'une université du Reich à Strasbourg, au côté des deux autres nouvellement fondées à Prague et à Poznan. Le but ? Former une nouvelle élite acquise pleinement à cette idéologie dans les territoires de culture germanique annexés. Il est également question « *d'ériger un rempart contre l'Occident* ». (84)

La cérémonie d'inauguration eut lieu le 23 novembre 1941 dans le Palais Universitaire. Une date choisie qui coïncidait avec le 28^{ème} anniversaire de l'inauguration de l'Université française de Strasbourg en 1919, soulignant ainsi la volonté allemande



Figure 32 : La cérémonie d'inauguration de la Reichsuniversität
Source : www.pokaa.fr

d'effacer l'héritage français en Alsace. La cérémonie se tint dans le Palais Universitaire et fut minutieusement organisée autour d'une liturgie d'un national-socialisme triomphant. Une mise en scène empreinte de symboles nazis, parmi lesquelles fut érigée une statue monumentale en pierre symbolisant la recherche de la perfection physique nazie. On peut observer sur l'orateur en position centrale, le recteur Karl Schmidt, la chaîne du recteur (cf. figure 29). Cette dernière procédait d'une grande symbolique, puisqu'elle était héritée de la *KayserWilhelmUniversität*. Ainsi, la chaîne faisait le lien avec l'ancienne université allemande et fermait ce qui était alors considéré comme la parenthèse française de Strasbourg. (84)

Lors de cette cérémonie, des distinctions honorifiques furent remises dans un but de promotion et de constitution d'une élite collaborationniste et pro allemande en Alsace. Ainsi Robert Ernst, maire de

Strasbourg et fervent partisan du retour de l'Alsace à l'Allemagne, fut nommé sénateur d'honneur. Douze autres figures autonomistes et germanophiles, comme Hermann Bickler et Friedrich Spieser, furent faits citoyens d'honneur. La cérémonie rassemblait 800 invités, parmi lesquels des figures politiques, militaires et universitaires du *Reich*. On y retrouvait notamment 71 professeurs allemands venus enseigner dans cette nouvelle institution. Le *Führer* quant à lui n'était pas présent à la cérémonie mais adressa tout de même ses félicitations à l'assemblée à laquelle il fit parvenir un don de 250000 Marks de ses fonds propres. (84)

5.2.2 Les facultés de pharmacie et de médecine dans la *Reichsuniversität*

Il existe peu de sources disponibles traitant de l'enseignement de la pharmacie à Strasbourg lors de cette période. La destruction de nombreux documents par les Allemands lorsque le cours de la guerre tourna en leur défaveur n'a pas aidé. De même que la présence probable d'une grande partie de ces archives à Tübingen où certains instituts de la *Reichsuniversität Strassburg* se replièrent en juin 1944, puis en octobre de la même année pour les autres composantes (dont la pharmacie). Quoi qu'il en soit, c'est le pharmacien allemand Ferdinand Schlemmer qui dirigea l'Institut de pharmacie de 1941 à 1945. Le professeur F. Schlemmer avait adhéré au NSDAP et était un SS depuis 1937. Son engagement dans le régime nazi lui permit d'atteindre ce poste de direction. À Strasbourg, il assura les cours de pharmacochimie et de pharmacognosie avec ses assistants. La majorité des autres matières furent assurées par la faculté de sciences dont dépendait l'Institut de pharmacie. (85,86)

Les activités de la faculté de médecine quant à elles sont bien mieux documentées. En effet, la découverte de morceaux humains ayant appartenu à des déportés juifs qui avaient subi des expériences médicales ont mené en 2016 à la constitution au sein de l'Université de Strasbourg d'une commission ayant pour but de mettre en lumière les activités et travaux entrepris par les nazis lors de cette période. Cette commission a rendu les résultats de ses travaux le 3 mai 2022. (87,88)

Comme mentionné en amont, les nazis se servirent de cette Université du Reich pour promouvoir et développer leur idéologie. La faculté de médecine leurs permit ainsi de mener des travaux en accord avec leurs thèses eugénistes et racistes. Celle-ci était placée depuis 1940 sous l'autorité du doyen Johannes Stein. La faculté était subdivisée en plusieurs instituts. Parmi les professeurs, trois s'illustrèrent tristement par des expériences portant atteinte à la notion même d'éthique médicale. Il s'agit d'August Hirt, directeur de l'Institut d'anatomie ; Eugen Haagen, directeur de l'Institut d'hygiène ; et Otto Bickenbach, directeur de l'Institut de recherche. (87,88)

Le professeur August Hirt mena nombre d'expérimentations en lien avec l'institut qu'il dirigeait. Son objectif personnel était de se constituer une collection de squelettes humains. Pour ce faire, il ordonna l'exécution de 86 femmes et hommes juifs transférés du camp d'Auschwitz vers celui de Natzweiler-Struthof. Ces meurtres ont été commis dans une chambre à gaz aménagée pour ce projet. Leurs corps furent disséqués dans les laboratoires du professeur Hirt. Après la guerre, en fuite, il se suicida le 2 juin 1945 à Schluchsee. (87,88)

Le professeur Eugen Haagen, virologue, mena quant à lui des recherches sur les vaccins contre le typhus. Comme Hirt, il utilisa des cobayes humains cherchés dans le complexe concentrationnaire nazi. Il porta ses travaux sur plusieurs centaines de déportés dont beaucoup d'entre eux moururent des suites de ces essais vaccinaux. En 1954, il est condamné en France à vingt ans de travaux forcés mais amnistié l'année suivante. Il continua ses recherches à Tübingen et mourut à Berlin en 1972. (87,88)

Le professeur Otto Bickenbach réalisa quant à lui des essais sur le gaz ypérite, plus communément appelé « gaz moutarde ». On dénombre au moins 40 déportés (chiffre probablement sous-estimé) qui subirent ces expériences. Il est condamné en 1954 à la même peine qu'Eugen Haagen et lui aussi amnistié un an plus tard. Il mourut le 26 novembre 1971 à Siegburg. (87,88)

Les médecins mentionnés et leurs expériences ne représentent malheureusement pas l'intégralité des activités et des travaux de la faculté de médecine pendant la guerre. Pour un développement plus complet, le compte rendu de la commission de l'Université de Strasbourg est disponible dans son intégralité sur le site de l'Unistra. (88)



Figure 33 : Cours inaugural de la Faculté de médecine de la Reichsuniversität de Strasbourg par le doyen Johannes Stein
Source : www.unistra.fr

5.3 La loi de 1941 relative à l'exercice de la pharmacie

En 1941, le régime de Vichy entreprit une série de réformes dans le pays. La pharmacie, qui n'avait pas subi de changements majeurs depuis la loi napoléonienne de 1803, fut contrainte de s'adapter à la modernisation du système de santé. En effet, le cadre législatif préexistant était devenu inadapté face à l'évolution de la profession et surtout face à l'expansion de l'industrie pharmaceutique. Cette nouvelle législation permit également à l'État de renforcer son contrôle sur la pharmacie dans le contexte historique de l'époque, à savoir un pays sous contrôle plus ou moins direct de l'Allemagne. Ce texte impose un certain nombre de cadres à l'exercice de la profession.

5.3.1 Instances corporatistes

Pour l'officine, l'État crée les « chambres départementales des pharmaciens », organisation corporatiste située dans le chef-lieu du département et ayant pour but la surveillance de l'exercice pharmaceutique dans les territoires, la défense des intérêts professionnels et l'attribution des licences permettant l'exploitation d'une officine (nouveau dispositif qui fut traité par après). L'inscription des pharmaciens à ces chambres était obligatoire pour exercer. L'échelon au-dessus de ces chambres résidait dans les « conseils régionaux des pharmaciens ». Ceux-ci avaient pour charge de sanctionner les fautes professionnelles remontées par les chambres départementales. (89)

En ce qui concerne l'industrie de manière large, une chambre spécialement créée à cet effet siégeait à Paris, la « chambre des fabricants ». Elle rassemblait tout pharmacien propriétaire d'un établissement autre qu'une officine se livrant à diverses préparations et les officinaux exploitant une ou plusieurs spécialités via des délégués régionaux. Comme la chambre départementale, elle avait pour but la surveillance des activités professionnelles ainsi que la défense des intérêts professionnels de ses membres. Dans un but de préservation de la santé publique, elle mandatait des enquêtes et des inspections et proposait au secrétariat d'État à la famille et à la santé les mesures à mettre en place selon les résultats de ses investigations. (89)

Enfin, fut créé le « Conseil supérieur de la pharmacie », ancêtre direct de l'Ordre des pharmaciens qui fut quant à lui fondé en 1945. Il se penchait sur les questions d'intérêt général relatives à la pharmacie et délibérait sur les affaires que lui concédait le secrétariat d'État à la famille et à la santé. Il était également chargé de la coordination des actions des institutions régionales et départementales mentionnées en amont. (89)

5.3.2 Régulation de la profession

Ce texte statuait également sur la régulation de la publicité et des pratiques commerciales dans un contexte d'émergence de réclames parfois agressives voire trompeuses sur les médicaments. Il fut donc décidé d'encadrer ces pratiques en interdisant le fait de d'apporter des avantages aux prescripteurs. En ce qui concerne le public, la publicité était libre tant qu'elle restait dans un cadre purement informatif et qu'elle avait été validée par un comité du secrétariat de la famille et de la santé. (89)

Pour ce qui est des officines, un quota fut fixé afin de limiter leur installation. Le quota fut fixé à une pharmacie par 3000 habitants (quota qui évolua par la suite à 2500 habitants et 3500 en Alsace (90). Cette mesure avait pour intérêt d'éviter la prolifération des officines tout en incitant à une meilleure répartition sur le territoire, limitant ainsi la concurrence et stabilisant celles déjà existantes. Outre ces quotas, l'exercice fut cadré de manière plus précise ; par exemple, elle fixait la liste des missions et des produits pouvant être vendus. Il fut également interdit d'exercer une autre profession que celle de pharmacien en parallèle de son activité, la propriété d'une officine étant réservée au pharmacien qui est réputé avoir effectué les délivrances par lui-même ou sous son contrôle. (89)

En ce qui concerne l'industrie, la propriété de ces établissements revint pour tout ou partie aux pharmaciens. Ces derniers étaient également considérés responsables des produits qui y étaient préparés. La mise sur le marché des spécialités pharmaceutiques était également soumise à validations par les autorités de santé. (89)

Ce texte marqua la fin de la profession d'herboriste à proprement parler. En effet, la loi disposait qu'il n'y aurait plus d'inscription possible au diplôme d'herboriste (bien que ceux en activité pussent continuer à exercer « leur vie durant »). Ainsi les missions de cette profession reviendraient par la suite exclusivement aux pharmaciens. (89)

La loi sur la pharmacie du 11 septembre 1941 constitue donc bien plus qu'une simple mise à jour des textes existants. Elle transforme la pharmacie en France, renforçant ainsi sa professionnalisation en garantissant la qualité des médicaments et de la santé publique. Elle pose ainsi les bases du système pharmaceutique et elle est de nos jours encore le socle législatif de la profession.

6 1945 – 2024 : l’après-guerre et la renaissance des traditions estudiantines

6.1 Quelques évolutions de la pharmacie après 1945

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France connaît d’importantes réformes dans le domaine de la santé. La Sécurité sociale est créée le 4 octobre 1945. (91) Cette nouvelle institution fait partie de ces changements majeurs. L’ouverture de l’accès à la santé et donc aux médicaments donne de l’ampleur aux métiers de la pharmacie et amorce une mutation profonde de ces professions. En parallèle, l’ordonnance du 5 mai 1945 crée l’Ordre national des pharmaciens, chargé de veiller à la compétence et à la déontologie de la profession. Celui-ci succède au Conseil supérieur de la pharmacie, mis en place par le régime de Vichy en 1941 et discrédité en raison des actions du gouvernement collaborationniste pendant l’occupation. (92)

6.1.1 Les évolutions de l’enseignement de la pharmacie après la Seconde Guerre mondiale

Suite à la mise en place du *numerus clausus* dans les années 1970, les arrêtés du 12 septembre 1985 et du 17 juillet 1987 revoient l’organisation des études de pharmacie. Ils font passer le cursus de cinq à six ans, permettant la mise en place de la cinquième année hospitalo-universitaire. L’arrêté de 1987 a initié la création de collèges d’enseignement pharmaceutique hospitalier dans chaque UFR (Unité de Formation et de Recherche) de pharmacie, en introduisant notamment une ouverture sur le monde de la recherche. L’année 1985 voit également la différenciation de trois filières : officine, industrie, et internat. (93)

Entre 2004 et 2013, une réforme globale des études de santé est entamée. Cette réforme aboutit à une refonte complète des études de pharmacie, amorcée en 2010 avec la création de la première année commune aux études de santé (PACES). Les études de pharmacie se sont ainsi alignées sur le modèle Licence-Master-Doctorat (LMD) pour permettre une harmonisation du cursus au niveau européen, faciliter les mobilités lors des études et les équivalences de diplômes. (93)

Le dernier changement majeur concerne la réforme de l’accès aux études de santé en 2019 sur le modèle LAS (Licence d’Accès Santé) et PASS (Parcours d’Accès Spécifique Santé), remplaçant la PACES. Au sujet de cette réforme, Strasbourg possède une spécificité. En effet, le modèle est différent et se base sur une L1 SPS (Licence Science Pour la Santé). (94)

6.1.2 Les évolutions principales du métier de pharmacien d'officine de 1945 à nos jours

Dans l'immédiat après-guerre, les pharmaciens préparent encore eux-mêmes la majorité des médicaments (poudres, gélules, crèmes, etc.). Ils sont déjà, à cette période, des professionnels de premier recours pour la population en ce qui concerne les soins de proximité, dans le contexte de reconstruction du pays.

Dans les années 1960-1970, l'essor de l'industrie pharmaceutique et, avec lui, l'arrivée des médicaments industriels standardisés transforment la pratique en officine. La réalisation des médicaments au sein de l'officine cède progressivement sa place à la dispensation de spécialités prêtes à l'emploi. (95)

Dans les années 1980-1990, l'informatisation métamorphose le monde de l'officine : les premiers logiciels de gestion permettent d'optimiser les stocks et les facturations. Puis la carte Vitale fait son apparition en 1993 et, avec elle, la création des feuilles de soins électroniques en 1996, qui améliore l'efficacité du travail au comptoir en offrant, par exemple, une plus grande traçabilité. (96)

La loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) de 2009 élargit considérablement les missions du pharmacien. Il est encouragé à s'investir dans de nouvelles missions de prévention et de coordination entre professionnels de santé (via les CPTS – Communautés Professionnelles Territoriales de Santé). En parallèle, les outils numériques continuent de transformer l'officine : ordonnances dématérialisées, télétransmission, robots/automates pour le stock, outils pour le suivi des patients, etc. Grâce à de nouvelles missions comme les entretiens pharmaceutiques, la vaccination, les TROD (Tests Rapides d'Orientation Diagnostic), etc., ces évolutions marquent un repositionnement du pharmacien non plus comme le gardien de l'armoire à pharmacie, mais comme un professionnel de santé à part entière. (95)

6.2 La renaissance de l'AAEPS dite H₂S

Après ces années sombres pour l'AAEPS dite H₂S, la revue reparait en 1947 sous la présidence du président de l'association Jacques Florange qui refonde également les statuts sur des bases plus modernes (statuts dont l'ossature reste la même de nos jours). La revue ne persiste pas très longtemps et s'arrête (pour de bon cette fois) en 1950. (97) L'étendard quant à lui a été caché pendant toute la guerre par Joseph, un garçon de laboratoire, dans le café en face de la faculté, « l'annexe », repaire des étudiants en pharmacie de l'époque. (45)

C'est en 1969, sous la présidence de Bernard Kuballa dit « Kub » que « *l'Héroïne, journal stupéfiant de l'H₂S* » est publiée. Toujours sur un ton humoristique mais avec un but d'information scientifique et d'actualités diverses sur la faculté et les études de pharmacie, elle sert de lien entre les pharmaciens installés et les étudiants. Pour cause : elle est à cette époque distribuée par la CERP. Les rédacteurs de cette revue travaillent dans des locaux situés sous La médicale de France au 5 place Brandt, dans lesquels ils pouvaient écrire et imprimer leurs numéros. Elles sont publiées avec plus ou moins de régularité jusque dans les années 1990. (98) Aujourd'hui, cette publication a repris depuis 17 ans sous la forme d'une gazette hebdomadaire contenant les actualités et les péripéties au sein de l'Amicale.

À cette époque, l'AAEPS ne dispose que de peu d'espace, dans un local servant à la fois de salle de réunion et de salle des ventes pour les étudiants, essentiellement le matériel de travaux pratiques (boîtes de poids, fil en platine, etc.). (98) C'est en 1978 que la faculté de pharmacie, à l'étroit dans ses locaux rue Saint Georges du fait de l'augmentation des besoins en enseignements, déménage dans le nouveau bâtiment situé au 74 route du Rhin à Illkirch-Graffenstaden. (86) L'amicale quant à elle se voit mettre à disposition des locaux plus



Figure 34 : Premier numéro de « l'Héroïne »

Source : d'après l'auteur de cette thèse



Figure 35 : Faculté de pharmacie de Strasbourg

Source : www.wikipedia.org

spacieux en 1989. Cela lui permet d'installer la « K'fet Hotzeplotz » dans l'aile F du bâtiment, elle qui était auparavant située au rez-de-chaussée du bâtiment B dans ce qui est aujourd'hui l'amphithéâtre Laustriat. (99) À côté de cet espace convivial se trouve la « coopé » qui sert à la fois de salle de vente et de lieu de réunion au bureau de l'association.



Figure 36 : K'fet Hotzeplotz
Source : www.facebook.com

6.3 La renaissance du folklore pharmaceutique et la création du Banquet moderne des étudiants en pharmacie

La reprise des activités de l'amicale passe par le Bal annuel de la pharmacie, destiné aux étudiants. Le Banquet traditionnel avait perduré en dehors du cadre de l'Amicale et est alors réservé aux pharmaciens diplômés uniquement.

Ce bal estudiantin consiste en un apéritif guindé avec un orchestre et une célébrité. Dans les années 1960 s'y produisirent par exemple Pierre Perret et Michel Polnareff. En 1967 est fondé le FLFP (Front de Libération du Folklore en Pharmacie), par quatre étudiants en pharmacie : Denis Loiseau dit « Spatz », Jean-Charles Schnebelen, Jean



Figure 37 : Photographie des membres du FLFP au 1^{er} Banquet le 6 décembre 1967 à la salle de l'Aubette
Source : Bernard Kuballa

Weissenbach, et Jean Paul Schmidt. À ces quatre s'ajoutent plusieurs potards. Pour rentrer dans ce groupe, « l'épreuve » consistait à monter sur une échelle après avoir bu dix demis de bière et à y chanter une paillarde. Ce groupe de gais lurons cherche principalement à remettre au goût du jour la faluche, les paillardes et tout ce qui se rapporte au folklore étudiant. C'est ainsi que le 6 décembre 1967, les étudiants de la faculté sont conviés à la salle de l'Aubette place Kléber. Installés à table, ils observent la levée du rideau et voient cette joyeuse compagnie entamer, vêtue de blouses, de faluches et de lavallières, « Aux stamms les pharmaciens », parodiant la Marseillaise. Plusieurs chansons suivent, toutes avec le même objectif : vanter leur amour pour la pharmacie et se moquer allègrement de leurs professeurs. (100)

Suite au succès de cet événement, le Banquet se démocratise, devenant le rendez-vous annuel des étudiants, incluant progressivement les pharmaciens alsaciens. Une tradition des Banquets qui s'est imposée avec le temps est le chant de « la salope » par les professeurs, initié par le professeur Jean Marc Lessinger en 1989. La tenue de cette chanson perdure et elle est entamée tous les ans par le professeur Lessinger. Depuis quelques dizaines d'années, cet événement est également illustré par le dessinateur Patrick Hamm via des cartes postales avec des dorures. Le Banquet a toujours lieu, avec la 57^{ème} édition qui s'est tenue le 21 novembre 2024 au Dôme de Mutzig.



Figure 38 : Carte postale du 32^{ème} Banquet des étudiants en pharmacie en 1998

Source : d'après l'auteur de cette thèse

6.4 La faculté de pharmacie de nos jours

6.4.1 Une faculté à la pointe de la recherche et des enjeux de la science

La Faculté de Pharmacie de Strasbourg s'engage dans le développement d'une recherche à la fois fondamentale et appliquée. Cette dynamique repose sur plusieurs laboratoires au sein de la faculté, où des enseignants-chercheurs, professeurs, maîtres de conférences ainsi que des chercheurs du CNRS et de l'INSERM collaborent. De plus, un grand nombre de personnels non permanents, tels que des doctorants, post-doctorants et des étudiants en master, jouent un rôle essentiel dans la conduite des projets de recherche.

Les travaux de recherche menés à la Faculté de Pharmacie de Strasbourg sont un atout majeur qui a largement contribué à sa réputation auprès des autres facultés de pharmacie françaises. La recherche y est structurée autour de plusieurs entités.

Trois UMR (Unités Mixtes de Recherche) du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) sont entièrement implantées à la faculté :

- UMR 7199, Laboratoire de Chémo-Biologie Synthétique et Thérapeutique, dirigé par le Dr Thomas Grutter.
- UMR 7200, Laboratoire de l'Innovation Thérapeutique, dirigé par le Dr Didier Rognan.
- UMR 7021, Laboratoire de Bioimagerie et Pathologies, dirigé par le Pr Pascal Didier.

Une équipe de recherche décentralisée est rattachée à une UMR du campus de Cronenbourg : l'équipe de l'UMR 7178, Chimie Analytique des Molécules Bioactives et Pharmacognosie, avec comme responsables le Pr Rémi Barillon, le Pr Éric Marchioni et le Dr Saïd Ennahar.

Une unité de recherche gérée par l'Université de Strasbourg, en Droit et Économie Pharmaceutiques, dirigée par le Pr Jean-Yves Pabst.

Enfin, une unité d'appui et de recherche (UAR) implantée à la faculté et à l'École Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg (ESBS), l'UAR 3286, Plateforme de Chimie Biologique Intégrative de Strasbourg, dirigée par le Dr Pascal Villa. (101)

6.4.2 L'H₂S et l'écosystème associatif de la faculté

6.4.2.1 L'AAEPS dite H₂S de nos jours

Après 131 ans de bons et loyaux services, l'Amicale persiste, portant les intérêts des étudiants en pharmacie strasbourgeois tant au niveau local (à l'AFGES) qu'au niveau national (à l'ANEPF). Mais plus important encore, elle est l'un des outils majeurs permettant une profession soudée. En particulier via ses lieux et événements de rencontre tels que la « K'fet Hotzeplotz », lieu de vie principal de la faculté qui propose une restauration rapide et un espace de pause aux étudiants et personnels de la faculté.

L'Amicale intervient dans l'intégration des nouveaux arrivants ainsi que dans la tenue de conférences d'orientation professionnelle, des événements de santé publique, sportifs, etc. Elle dispose par ailleurs d'une salle des ventes (la « coopé ») permettant la vente de matériel de travaux pratiques, de pulls de promotions et divers goodies ainsi que d'un service d'impressions. Son quotidien est décrit depuis 2008 dans la version moderne de « L'Héroïne, le journal stupéfiant », gazette hebdomadaire qui

paraît tous les mardis et qui a gardé l'humour astringent des publications d'antan. L'Amicale a également soutenue en 2023 la création sous forme de commission du TEPS (Tutorat des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg) qui vient en aide aux étudiants sur le plan académique. (102)

6.4.2.2 Dionysos à Galien

L'association d'œnologie de la faculté, Dionysos à Galien (DAG), fondée en 2016 par Thomas Hag, a pour but principal de faire découvrir la dégustation et le savoir-faire du vin aux étudiants. Pour cela, elle organise différents événements comme ses traditionnels « repas DAG » ayant pour contenu la présentation de plusieurs vins en accord avec un repas préparé par les bénévoles de l'association. Elle réalise également les « Provinciales » en partenariat avec d'autres acteurs du monde associatif. Cette soirée consiste en un moment de rencontre entre les professionnels de l'industrie et les étudiants dans un cadre agréable mêlant vins et buffet préparés pour l'occasion. Un autre événement notable est « Bacchus versus Gambrinus », soirée de dégustation non seulement de vins mais également de bières avec une petite restauration, réalisée en partenariat avec l'Amicale. (103)

6.4.2.3 Humani'care

L'association humanitaire de la faculté, créée en 2021 sous l'impulsion d'Emmanuelle Arcay a initialement été pensée comme une commission au sein de l'Amicale. Ce projet n'a finalement pas vu le jour sous cette forme, décision prise à la suite de discussions avec le bureau en place à cette époque. Cette association s'engage dans des actions humanitaires et solidaires tant sur le plan local qu'international.

Les actions de Humani'care se matérialisent par la tenue de maraudes hebdomadaires ainsi que par l'organisation d'un voyage humanitaire annuel. Les opérations récentes ont eu lieu au Togo en 2021 et en Inde en 2023. Ces actions internationales sont financées en partie par leur traditionnelle vente de fromage annuelle. Les actions décrites ne sont pas exhaustives, bien d'autres ont lieu chaque année comme la color'run par exemple. (104)

6.4.2.4 Med'advice

Il s'agit d'une *junior entreprise* fondée en 2013 proposant aux étudiants des missions rémunérées en parallèle de leurs études. Adhérente à la confédération nationale des *juniors entreprises*, son implication permet aux étudiants de mettre à profit les compétences acquises par les étudiants au cours de leur cursus afin d'une part de les perfectionner et d'autre part de développer leur esprit d'entreprise. (105)

7 Conclusion

L'histoire de la pharmacie en Alsace, telle qu'explorée dans cette thèse, est bien plus qu'un simple récit des transformations d'une profession. C'est un témoignage vivant de la manière dont une discipline scientifique et médicale peut évoluer au gré des influences politiques, des mutations sociales et des avancées de la science. À travers les siècles, la pharmacie alsacienne a su s'imposer comme un modèle de résilience, d'adaptation et de force de proposition. Les réformes révolutionnaires et napoléoniennes ont constitué un socle solide pour le développement de la pharmacie moderne, établissant des standards académiques et professionnels qui perdurent aujourd'hui bien que grandement modernisés. L'Alsace, avec Strasbourg en son centre, a joué un rôle majeur dans cette évolution en devenant un lieu stratégique pour la formation et l'exercice de la pharmacie. Les événements de l'annexion allemande ont certes perturbé cet équilibre, mais ils ont également démontré la capacité des pharmaciens alsaciens à s'organiser et à résister, comme en témoigne non seulement l'épisode de l'École autonome de pharmacie mais également la SEPAL et le PVEL, auteurs du *Hazweiess*. Les figures emblématiques telles que Charles Gerhardt, pionnier de la chimie pharmaceutique, ou Friedrich August Flückiger, promoteur de la pharmacognosie et préservateur de la pharmacie alsacienne face aux autorités germaniques, illustrent parmi tant d'autres la richesse intellectuelle et scientifique qui a marqué cette région.

Au XX^{ème} siècle, les épreuves des deux guerres mondiales ont redéfini les priorités des professionnels de santé. La migration de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand pendant la Seconde Guerre mondiale, puis son retour et sa reconstruction, témoignent de la ténacité des institutions alsaciennes. En parallèle, la renaissance des traditions étudiantes incarnée par des associations comme l'H₂S, a permis de préserver un lien vital entre le passé et le présent, tout en s'adaptant aux réalités contemporaines. Aujourd'hui, la pharmacie alsacienne continue de se distinguer par son dynamisme et son ouverture aux défis futurs. La faculté de pharmacie de Strasbourg, avec son riche héritage et ses capacités d'innovation, reste à la pointe de ces évolutions.

Pour conclure, l'Histoire de la pharmacie en Alsace est une illustration de l'interaction entre tradition et modernité. Elle offre une source d'inspiration précieuse pour les générations futures, en leur rappelant que l'excellence scientifique et l'engagement social vont de pair. Les défis du XXI^{ème} siècle, bien que complexes, s'inscrivent nécessairement dans la continuité de cette aventure collective, riche de sens et de promesses.

Mais surtout, pour que vive la Pharmacie, que vive toujours l'H₂S.

H₂S über alles !

Bibliographie

1. Guitard EH. L'élève en pharmacie sous l'ancien régime. *Rev Hist Pharm.* 1925;13(47):89-100.
2. Vogler B. Le monde de la Pharmacie à Strasbourg avant 1789. In *Faculté de Pharmacie de Strasbourg*; 2003.
3. Hoffmann. Les officines d'Alsace à la veille de la Révolution (Pages oubliées). *Bull Société Hist Pharm.* 1929;17(61):198-200.
4. Code français ou Recueil général des décrets de l'Assemblée nationale, sanctionnés par le roi. Partie 8. Gueffier (Paris). 1791.
5. Dillemann G, Michel ME. La réception des pharmaciens en France de la Révolution à l'application de la loi du 21 germinal an XI (1791-1813). *Rev Hist Pharm.* 1984;72(260):42-61.
6. Fourcroy AF. Rapport et projet de décret de Fourcroy, au nom des comités de Salut public et d'Instruction publique, pour établir à Paris une École centrale de santé, lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794). *Arch Parlem Révolution Fr.* 2012;102(1):262-6.
7. Humbert G. Contribution à l'Histoire de la Pharmacie strasbourgeoise. [Strasbourg]: Strasbourg;
8. Loi du 21 Germinal de l'an XI contenant l'organisation des Écoles de Pharmacie [Internet]. Disponible sur: <https://wellcomecollection.org/works/j6e6ay2c/items>
9. Arrêté contenant le règlement sur les Écoles de Pharmacie, du 25 Thermidor de l'an XI.
10. Dillemann G. La difficile conquête des prérogatives universitaires par les pharmaciens. *Rev Hist Pharm.* 1982;70(254):155-63.
11. Baudouin. Gallica. 1854 [cité 16 juin 2024]. Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens, et avis du Conseil-d'État. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5492370r>
12. Bairoch P, Batou J, Chèvre P. Population des villes européennes de 800 à 1850 : banque de données et analyse sommaire des résultats [Internet]. Librairie Droz. Vol. Ia. 1988 [cité 1 juin 2023]. 303 p. Disponible sur: https://books.google.fr/books?id=Sp-8Auf4iQIC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false
13. Dirheimer G, Bachoffner P. La création de l'École de pharmacie de Strasbourg en 1803. *Rev Hist Pharm.* 2003;91(339):439-52.
14. Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens, avis du Conseil d'État 1844. 444 p.
15. Adresse:Annexe des Arts Décoratifs (Strasbourg) — Archi-Wiki [Internet]. [cité 26 déc 2024]. Disponible sur: [https://www.archi-wiki.org/Adresse:Annexe_des_Arts_D%C3%A9coratifs_\(Strasbourg\)](https://www.archi-wiki.org/Adresse:Annexe_des_Arts_D%C3%A9coratifs_(Strasbourg))
16. Strohl SA. Les dix premières années de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Nancy (1872-1882) [Internet]. Université de Lorraine; 2001. Disponible sur: chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01732434/file/SCDPHA_T_2001_STROHL_STEPHANIE_ALEXANDRA.pdf

17. France Auteur du. Gallica. 1875 [cité 15 oct 2024]. Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens, et avis du Conseil-d'État : publiée sur les éditions officielles du Louvre ; de l'Imprimerie nationale, par Baudouin ; et du Bulletin des lois, de 1788 à 1824 inclusivement, par ordre chronologique... : suivie d'une table alphabétique et raisonnée des matières / par J. B. Duvergier, avocat à la cour royale de Paris. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54934549>
18. Kleider B, Pabst JY. L'École impériale du Service de santé militaire de Strasbourg (1856-1870). *Rev Hist Pharm.* 2005;93(345):61-72.
19. LA. 1870, Strasbourg brûle-t-il ? - Archives de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg [Internet]. [cité 22 juin 2024]. Disponible sur: <https://archives.strasbourg.eu/n/strasbourg-brule-t-il/n:312>
20. GERHARDT Charles Frédéric [Internet]. Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace. [cité 23 juin 2024]. Disponible sur: <https://www.alsace-histoire.org/netdba/gerhardt-charles-frederic/>
21. Justus von Liebig. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 23 juin 2024]. Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Justus_von_Liebig&oldid=212866768
22. Bourel-Bonnet L. Charles Frédéric Gerhardt : une histoire strasbourgeoise. *Rev Hist Pharm.* 2018;105(398):231-9.
23. Grimaux É (1835 1900) A du texte, Gerhardt CJ (1845 1928) A du texte. Charles Gerhardt, sa vie, son oeuvre, sa correspondance, 1816-1856 : document d'histoire de la chimie / par M. Édouard Grimaux,... M. Charles Gerhardt,... [Internet]. 1900 [cité 9 juin 2024]. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k90459k>
24. Portraits of Modern Japanese Historical Figures [Internet]. [cité 23 juin 2024]. SHIMOYAMA Junichiro | Portraits of Modern Japanese Historical Figures | National Diet Library, Japan. Disponible sur: <https://www.ndl.go.jp/portrait/e/datas/111/>
25. Société des élèves en pharmacie d'Alsace-Lorraine. *Numistral.* 1872 [cité 23 juin 2024]. Compte rendu des séances de la Société des élèves en pharmacie d'Alsace-Lorraine. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k91165673>
26. Bonté F. Junichiro Shimoyama, Fondateur de la pharmacie moderne au Japon. In 2018.
27. Bachoffner P. Le centenaire de la mort de F. Kirschleger (1804-1869), professeur de botanique à l'École de pharmacie de Strasbourg. 1969 [cité 23 juin 2024]; Disponible sur: https://www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_1969_num_57_203_7939
28. KIRSCHLEGER Frédéric [Internet]. Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace. [cité 23 juin 2024]. Disponible sur: <https://www.alsace-histoire.org/netdba/kirschleger-frederic/>
29. Frédéric Kirschleger. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 23 juin 2024]. Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fr%C3%A9d%C3%A9ric_Kirschleger&oldid=215855824

30. Haefliger JA. Les grands pharmaciens : XVIII. F.-A. Flückiger (1828-1894). 1928 [cité 23 juin 2024]; Disponible sur: https://www.persee.fr/doc/pharm_0995-838x_1928_num_16_58_10515
31. Friedrich August Flückiger. In: Wikipedia [Internet]. 2023 [cité 23 juin 2024]. Disponible sur: https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Friedrich_August_Fl%C3%BCckiger&oldid=1175571313
32. Guerre franco-allemande de 1870. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 9 juill 2024]. Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Guerre_franco-allemande_de_1870&oldid=216271205#Les_trait%C3%A9s_de_paix
33. Joubert L. Deux Siècles d'Histoire de la Pharmacie en Alsace Lorraine 1789-1989. Bibliothèque universitaire d'Illkirch: Le verger; 1989. 239 p.
34. Labrude P. Il y a cent cinquante ans : l'Ecole libre (ou autonome) de pharmacie de Strasbourg (1871-1872).
35. Labrude P, Strohl S. Le transfèrement depuis Strasbourg, et les dix premières années de l'École supérieure de pharmacie de Nancy (1872-1882). Un exemple de la difficulté à créer un établissement d'enseignement supérieur presque ex nihilo et dans l'urgence... Rev Hist Pharm. 2007;94(353):25-40.
36. France Auteur du. Gallica. 1872 [cité 11 juill 2024]. Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens, et avis du Conseil-d'État : publiée sur les éditions officielles du Louvre ; de l'Imprimerie nationale, par Baudouin ; et du Bulletin des lois, de 1788 à 1824 inclusivement, par ordre chronologique... : suivie d'une table alphabétique et raisonnée des matières / par J. B. Duvergier, avocat à la cour royale de Paris. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5492392b>
37. Territoire et population, 1800-1890 – Données historiques de la Statistique générale de France | Insee [Internet]. [cité 11 sept 2024]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2591293?sommaire=2591397>
38. Labrude P. Le transfèrement à Nancy de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg (1er octobre 1872). In: HISTOIRE DES SCIENCES MÉDICALES. 2000.
39. Denis MN, Gérard A, Weidmann F, Jonas S. Strasbourg et son université impériale, 1871-1918. L'université au centre de la ville. Ann Rech Urbaine. 1994;62(1):139-55.
40. Neustadt (Strasbourg). In: Wikipédia [Internet]. 2023 [cité 18 sept 2024]. Disponible sur: [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Neustadt_\(Strasbourg\)&oldid=209604705](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Neustadt_(Strasbourg)&oldid=209604705)
41. Hausmann S. Die Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg. W. Heinrich; 1897. 294 p.
42. Institut de Physique Biologique (Strasbourg) — Archi-Wiki [Internet]. [cité 17 sept 2024]. Disponible sur: [https://www.archi-wiki.org/Adresse:Institut_de_Physique_Biologique_\(Strasbourg\)](https://www.archi-wiki.org/Adresse:Institut_de_Physique_Biologique_(Strasbourg))
43. Institut d'Etudes Politiques (I.E.P) (Strasbourg) — Archi-Wiki [Internet]. [cité 17 sept 2024]. Disponible sur: [https://www.archi-wiki.org/Adresse:Institut_d%27Etudes_Politiques_\(I.E.P\)_\(Strasbourg\)](https://www.archi-wiki.org/Adresse:Institut_d%27Etudes_Politiques_(I.E.P)_(Strasbourg))
44. Hahn FJ, Pinol JL. La mobilité d'une grande ville : Strasbourg de 1870 à 1940 (Présentation de l'enquête et des premiers résultats). 1995 [cité 19 sept 2024]; Disponible sur:

https://www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1995_num_1995_1_1898

45. Livret 100 ans H2S, Guy Dirheimer & AAEPS
46. AAEPS dite H2S - Histoire de l'H2S [Internet]. [cité 28 sept 2024]. Disponible sur: <https://aaepsditeh2s.myportfolio.com/histoire-de-lh2s>
47. Amicale des étudiants en pharmacie de SA du. Numistral. 1923 [cité 29 sept 2024]. Organe de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108383v>
48. 12 rue des Soeurs (Strasbourg) — Archi-Wiki [Internet]. [cité 29 sept 2024]. Disponible sur: [https://www.archi-wiki.org/Adresse:12_rue_des_Soeurs_\(Strasbourg\)](https://www.archi-wiki.org/Adresse:12_rue_des_Soeurs_(Strasbourg))
49. Lévy C, Tränkler Wihl. Statuten des P.V.E.L. 1893.
50. Amicale des étudiants en pharmacie de SA du. Numistral. 1898 [cité 1 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108106c>
51. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Gallica. 1895 [cité 9 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k91080669>
52. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Gallica. 1895 [cité 9 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9108067q>
53. Flatulence. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 30 sept 2024]. Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Flatulence&oldid=218834268>
54. Hansi. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 1 oct 2024]. Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Hansi&oldid=212274559>
55. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Numistral. 1894 [cité 1 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108035r>
56. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Numistral. 1897 [cité 30 sept 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k91080951>
57. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Numistral. 1903 [cité 1 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k91085787>
58. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Gallica. 1896 [cité 9 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9108087g>
59. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Numistral. 1894 [cité

- 8 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108039d>
60. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Gallica. 1909 [cité 9 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k91083314>
61. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Numistral. 1909 [cité 9 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108326t>
62. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Numistral. 1909 [cité 9 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k91083240>
63. Schnubel T. Code alsacien de la faluche, édition 2024. 2023.
64. Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg Auteur du. Numistral. 1911 [cité 12 oct 2024]. Hazweiss : Organ des Pharmaceuten-Vereins in Elsass-Lothringen. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108344r>
65. Amicale des étudiants en pharmacie de SA du. Numistral. 1920 [cité 12 oct 2024]. Revue estudiantine d'Alsace-Lorraine : organe mutuel de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108373g>
66. Stelly M. Le retour de l'Alsace à la France ou le retour de la France en Alsace en 1918-1919. 2018 déc 18.
67. De l'éblouissement tricolore au malaise alsacien : Le retour de l'Alsace à la France (1918-1924). In Strasbourg, Bibliothèque alsatique du Crédit Mutuel; 2018.
68. Gallica. 1875 [cité 15 oct 2024]. Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens, et avis du Conseil-d'État : publiée sur les éditions officielles du Louvre ; de l'Imprimerie nationale, par Baudouin ; et du Bulletin des lois, de 1788 à 1824 inclusivement, par ordre chronologique... : suivie d'une table alphabétique et raisonnée des matières / par J. B. Duvergier, avocat à la cour royale de Paris. Disponible sur: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54934549>
69. Plyer S. Internés pour la France entre 1914 et 1918 ? La base de données des « Proscrits d'Alsace-Lorraine ». Sources – Arts Civilis Hist L'Europe. 21 févr 2023;(17):197-223.
70. Amicale des étudiants en pharmacie de SA du. Numistral. 1920 [cité 13 oct 2024]. Revue estudiantine d'Alsace-Lorraine : organe mutuel de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108374w>
71. Amicale des étudiants en pharmacie de SA du. Numistral. 1924 [cité 25 nov 2024]. Organe de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k91083848>
72. République de Weimar. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 1 nov 2024]. Disponible sur:

- [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=R%C3%A9publique_de_Weimar&oldid=219347513#L'effondrement_de_la_r%C3%A9publique_de_Weimar_et_l'ascension_de_Hitler_\(1929-1933\)](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=R%C3%A9publique_de_Weimar&oldid=219347513#L'effondrement_de_la_r%C3%A9publique_de_Weimar_et_l'ascension_de_Hitler_(1929-1933))
73. Seconde Guerre mondiale. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 1 nov 2024]. Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Seconde_Guerre_mondiale&oldid=219911703
 74. Armistice du 22 juin 1940. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 1 nov 2024]. Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Armistice_du_22_juin_1940&oldid=219052789
 75. Annexion de l'Alsace (1940). In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 1 nov 2024]. Disponible sur: [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Annexion_de_l%27Alsace_\(1940\)&oldid=214001258](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Annexion_de_l%27Alsace_(1940)&oldid=214001258)
 76. Aubert MP. Les universitaires et étudiants strasbourgeois repliés à Clermont-Ferrand entre 1939 et 1945. Un chantier de recherches ouvert. 2011 [cité 9 nov 2024]; Disponible sur: https://www.persee.fr/doc/reval_0035-0974_2011_num_43_3_6188
 77. Bischoff G. Strasbourg – Clermont 1939-1945. L'Université de la Résistance. 2011 [cité 9 nov 2024]; Disponible sur: https://www.persee.fr/doc/rhpr_0035-2403_2011_num_91_3_1566
 78. Évacuation des civils en France en 1939-1940. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 10 nov 2024]. Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89vacuation_des_civils_en_France_en_1939-1940&oldid=214169341
 79. Le groupe de Gergovie (1940-1943) : premier noyau de Résistance en Auvergne | MSH Clermont [Internet]. [cité 13 nov 2024]. Disponible sur: <https://msh.uca.fr/content/le-groupe-de-gergovie-1940-1943-premier-noyau-de-resistance-en-auvergne>
 80. Les Gergoviotes, des étudiants en résistance [Internet]. Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie. [cité 13 nov 2024]. Disponible sur: <https://musee-gergovie.fr/agenda/les-gergoviotes-des-etudiants-en-resistance-exposition/>
 81. Lehmann H. Itinéraires croisés de deux pharmaciens résistants : Jean-François Salomon et Paul-Antoine Joanny. *Rev Hist Pharm.* 2015;102(386):207-16.
 82. Guyotjeannin C. Les étudiants en pharmacie des universités de Strasbourg et de Clermont-Ferrand victimes en 1943 de la barbarie nazie. *Rev Hist Pharm.* 1999;87(323):309-16.
 83. Arnold M. La rafle du 25 novembre 1943. 2011 [cité 10 nov 2024]; Disponible sur: https://www.persee.fr/doc/rhpr_0035-2403_2011_num_91_3_1567
 84. Elias T. La cérémonie inaugurale de la Reichsuniversität de Strasbourg (1941). L'expression du nazisme triomphant en Alsace annexée. 2011 [cité 9 nov 2024]; Disponible sur: https://www.persee.fr/doc/reval_0035-0974_2011_num_43_3_6182
 85. Ferdinand Schlemmer. In: Wikipedia [Internet]. 2023 [cité 13 oct 2024]. Disponible sur: https://de.wikipedia.org/w/index.php?title=Ferdinand_Schlemmer&oldid=239778332
 86. Faculté de pharmacie de Strasbourg. In: Wikipédia [Internet]. 2023 [cité 6 déc 2023]. Disponible sur:

- https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Facult%C3%A9_de_pharmacie_de_Strasbourg&oldid=209340620
87. Hervé M. La faculté de médecine de la Reichsuniversität de Strasbourg (1941-1945). Étude de cas : les expériences médicales des professeurs August Hirt, Eugen Haagen & Otto Bickenbach au camp de Natzweiler-Struthof. 4 juin 2024;221.
88. Rapport de la Commission historique pour l'histoire de la Reichsuniversität Straßburg (RUS) - Université de Strasbourg [Internet]. [cité 9 nov 2024]. Disponible sur: <https://www.unistra.fr/universite/notre-histoire/rapport-de-la-commission-historique-pour-lhistoire-de-la-reichsuniversitaet-strassburg-rus>
89. Huard S. Loi du 11 septembre 1941 relative à l'exercice de la pharmacie.
90. Article L5125-4 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. [cité 25 nov 2024]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000036408349/
91. Ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale.
92. Ordonnance n°45-919 du 5 mai 1945 portant institution d'un ordre national des pharmaciens.
93. Woronoff-Lemsi M, Porquet D, Muller B. Chapitre 20. La formation de pharmacien : l'adaptation permanente. In: Le Boulter S, Lenesley P, éditeurs. Études de santé : Le temps des réformes [Internet]. Tours: Presses universitaires François-Rabelais; 2021 [cité 23 déc 2024]. p. 287-97. (Hors Collection). Disponible sur: <https://books.openedition.org/pufr/32981>
94. enseignementsup-recherche.gouv.fr [Internet]. [cité 23 déc 2024]. Rentrée 2021 : poursuite de la réforme des études de santé. Disponible sur: <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/rentree-2021-poursuite-de-la-reforme-des-etudes-de-sante-50984>
95. Cattin m. Les perspectives d'évolution du métier de pharmacien d'officine dans un contexte de désertification médicale [Internet]. Grenoble; 2024. Disponible sur: chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04412572/file/2024GRAL7002_cattin_margot_dif.pdf
96. VDOVYTSYA M. ORGANISATION DU RESEAU INFORMATIQUE A L'OFFICINE : ENJEU DE LA PROTECTION DES DONNEES PATIENTS [Internet]. Bordeaux; 2020. Disponible sur: chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03095458/file/Pharmacie_2020_Vdovytsya.pdf
97. texte A amicale des étudiants en pharmacie de SA du. Numistral. 1938 [cité 26 nov 2024]. H² S : organe officiel de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg. Disponible sur: <https://www.numistral.fr/ark:/12148/bpt6k9108387h>
98. Kuballa B. Bernard Kuballa sur le Banquet et l'H2S. 2024.
99. Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg. L'Héroïne, le journal stupéfiant n°4. 1988.
100. Kuballa B. L'Histoire des Banquets de l'H2S. 57ème Banquet des étudiants en pharmacie; 2024 nov 21; Dôme de Mutzig.

101. Unités de recherche - Faculté de pharmacie - Université de Strasbourg [Internet]. [cité 27 nov 2024]. Disponible sur: <https://pharmacie.unistra.fr/recherche/unites-de-recherche>
102. AAEPS dite H2S [Internet]. [cité 27 nov 2024]. Disponible sur: <https://aaepsditeh2s.myportfolio.com/accueil>
103. Vie étudiante - Faculté de pharmacie - Université de Strasbourg [Internet]. [cité 27 nov 2024]. Disponible sur: <https://pharmacie.unistra.fr/faculte/vie-etudiante>
104. Notre Histoire et nos valeurs | Humani'Care Strasbourg [Internet]. [cité 27 nov 2024]. Disponible sur: <https://humanicare-strasbourg.fr/humanicare-strasbourg-notre-histoire-et-nos-valeurs/>
105. MED'Advice [Internet]. [cité 27 nov 2024]. Junior-Entreprise® de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg. Disponible sur: <https://medadvice.fr/>



LA PHARMACIE EN ALSACE DE 1803 À 2024

Résumé :

La pharmacie en Alsace de 1803 à 2024 propose une analyse de l'Histoire pharmaceutique d'une région au carrefour des influences culturelles et politiques. Ce travail met en lumière les étapes clés de l'évolution de la profession, depuis la fondation de l'École de pharmacie de Strasbourg en 1803 sous les réformes napoléoniennes, jusqu'aux enjeux contemporains du système de santé et de l'innovation scientifique. Cette thèse explore entre autres les défis posés par des périodes charnières telles que l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne en 1871, la germanisation des institutions universitaires, et les impacts des deux guerres mondiales. Ces bouleversements ont façonné non seulement les pratiques professionnelles, mais aussi les dynamiques sociales et associatives. Ce travail met en avant le rôle des sociétés et associations étudiantes, notamment la Société des Élèves en Pharmacie d'Alsace-Lorraine (SEPAL), l'Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg (AAEPS), et le *Hazweiness* (H₂S), qui ont contribué à préserver un esprit de communauté et de résilience à travers les époques. Dans l'après-guerre, les associations étudiantes ont joué un rôle clé dans la renaissance des traditions estudiantines et la perpétuation d'un riche patrimoine culturel, tout en s'adaptant aux mutations diverses du système de santé et des sciences pharmaceutiques. Cette thèse expose ainsi les continuités et les ruptures qui ont marqué l'histoire pharmaceutique en Alsace.

Pharmacy in Alsace from 1803 to 2024 offers an analysis of the pharmaceutical history of a region at the crossroads of cultural and political influences. This work highlights the key stages in the evolution of the profession, from the founding of the Strasbourg School of Pharmacy in 1803 under Napoleonic reforms, to contemporary challenges in the healthcare system and scientific innovation. The thesis explores, among other topics, the challenges posed by pivotal periods such as the annexation of Alsace-Lorraine by Germany in 1871, the Germanization of university institutions, and the impacts of the two World Wars. These upheavals shaped not only professional practices but also social and associative dynamics. This research emphasizes the role of societies and student associations, including the Société des Élèves en Pharmacie d'Alsace-Lorraine (SEPAL), the Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Strasbourg (AAEPS), and the *Hazweiness* (H₂S), which contributed to preserving a spirit of community and resilience throughout the ages. In the post-war period, student associations played a key role in reviving academic traditions and perpetuating a rich cultural heritage while adapting to the various changes in the healthcare system and pharmaceutical sciences. This thesis thus examines the continuities and disruptions that have shaped the pharmaceutical history of Alsace.